



PANORAMA DE PRESSE

29/04/2020 10h54

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME

(1 article)



mercredi 29 avril 2020

Reprise du travail : « Il y a de quoi être inquiet » (524 mots)

Propos recueillis par Bérangère Lepetit Un retour au bureau prudent, et progressif. Hier, Edouard Ph...

Page 6

ACTUALITÉ SOCIALE

(17 articles)



mercredi 29 avril 2020

Un retour des inspecteurs du travail minimal (589 mots)

Fortement incités à télétravailler, les agents du ministère du Travail devraient accroître leurs contrôles en vue de la rep...

Page 8



mercredi 29 avril 2020

Répression à l'ombre de la pandémie (364 mots)

Le pouvoir tente d'étouffer les opinions entretenant la contestation populaire. ...

Page 9



mercredi 29 avril 2020

Déconfinement : comment permettre le retour à l'école

(877 mots)

...

Page 10



mercredi 29 avril 2020

Les groupes de gauche multiplient les contre-propositions

(569 mots)

Les députés PCF, FI et PS soutiennent plusieurs mesures afin de relever le défi du déconfinement, mais l'exécutif les ignor...

Page 12



mercredi 29 avril 2020

Dépistage massif, comment la France a accumulé les retards

(1266 mots)

L'objectif de 700 000 tests hebdomadaires à partir du 11 mai, confirmé hier par Édouard Philippe, pourrait être insuffisant...

Page 13



mercredi 29 avril 2020

Morts à domicile, l'hécatombe oubliée (573 mots)

Selon l'Insee, le nombre des décès hors hôpital ou Ehpad a bondi de 26 % début avril en France. Un syndicat de médecins éva...

Page 15



mercredi 29 avril 2020

Circuits courts et solidarités (643 mots)

Depuis le 17 mars, l'enquête « Manger au temps du coronavirus » a analysé plus de 500 témoignages sur l'approvisionnement e...

Page 16

Le Monde
mercredi 29 avril 2020

« Je ne peux qu'attendre qu'on veuille bien me prolonger mes droits » (957 mots)

Page 18

A32 ans, Camille pensait enfin entrevoir le bout du tunnel. Au chômage depuis huit mois, la jeune femme, qui a souhaité gar...

Le Monde
mercredi 29 avril 2020

Les intermittents veulent une « année blanche » (1174 mots)

Page 20

Une « année blanche » pour surmonter l'« année noire » : depuis quelques jours, la mobilisation des intermittents du specta...

Le Monde
mercredi 29 avril 2020

Philippe Juvin et Mathias Wargon Nous urgentistes, ne subirons plus (1280 mots)

Page 22

Avec d'autres, les services d'urgence ont été à l'avant-garde de la lutte contre le coronavirus. L'épidémie nous a conduit...

Le Monde
mercredi 29 avril 2020

Avec les invisibles de la Pitié-Salpêtrière (3741 mots)

Page 24

Vous n'êtes pas un rouage essentiel. » Le premier jour du confinement, Bertrand Pivert, jardinier en chef de la Pitié-Salpê...

LesEchos
mercredi 29 avril 2020

Transports publics : les capacités resteront drastiquement réduites (700 mots)

Page 29

Edouard Philippe a clairement douché, mardi, les préconisations appuyées des opérateurs de transport public, qui demandaient l'aban...

LA CROIX
mercredi 29 avril 2020

Précaires et confinés (1723 mots)

Page 31

Tours (Indre-et-Loire) De notre envoyée spéciale Ce jour-là, la petite Anaïs, 1 an tout jus...

l'Opinion
mercredi 29 avril 2020

« Huit millions de personnes vont avoir besoin de l'aide alimentaire cette année en France » (998 mots)

Page 34

Précarité Lors du confinement, la crise sanitaire s'est muée en crise économique et sociale. Il pousse de très nombreuses f...

LE FIGARO
mercredi 29 avril 2020

QUAND TRAVAIL ET ENTRAIDE VONT DE PAIR (625 mots)

Page 36

« Je me sens utile en travaillant pour Gran-ny. » Pendant le confinement, Inès Bertrand, 20 ans et étudiante en troisième ...

LE FIGARO
mercredi 29 avril 2020

CES PETITS MÉTIERS AUXQUELS LE CONFINEMENT DONNE DES AILES (1201 mots)

Page 37

PRIVÉS DE LEUR ACTIVITÉ HABITUELLE, ILS SE SONT FAITS SONDEURS, PROFESSEURS DE MUSIQUE, OUVRIERS AGRICOLES OU RÉDACTEURS DE...

Aujourd'hui en France
mercredi 29 avril 2020

Métiers : pas tous égaux face au virus (592 mots)

Page 39

Par Aurélie Lebel La crise sanitaire a redistribué les fragilités de nos métiers. Cer...

EUROPE ET INTERNATIONAL

(3 articles)

L'Humanité

mercredi 29 avril 2020

Défections en Europe sur le traçage (418 mots)

Pour la recherche des personnes contaminées, la Belgique renonce à toute application numérique et privilégie une approche b...

Page 42

L'Humanité

mercredi 29 avril 2020

Grèce (573 mots)

Grèce L'austérité, une entrave au droit à la santé ...

Page 43

L'Humanité

mercredi 29 avril 2020

Bangladesh (684 mots)

Bangladesh Les forçats du textile contraints de retourner à l'usine ...

Page 44

SYNDICALISME



Reprise du travail : « Il y a de quoi être inquiet »

Yves Veyrier, secrétaire général de Force ouvrière

Propos recueillis par Bérangère Lepetit

Un retour au bureau prudent, et progressif. Hier, Edouard Philippe, qui esquissait devant les députés son plan de déconfinement, a demandé « avec insistance » aux entreprises de maintenir le télétravail pendant au moins trois semaines et à mettre en place des horaires décalés, là où ce sera possible. Face à l'épidémie de Covid-19, le Premier ministre a appelé à porter « une attention particulière aux emplois du temps, aux gestes barrière, à l'aménagement des espaces de travail », mais aussi à recourir au port du masque.

Autant de sujets qui seront évoqués demain à Matignon lors d'une réunion avec les partenaires sociaux, et qui suscitent déjà les interrogations de certains responsables syndicaux à l'instar d'Yves Veyrier. Le secrétaire général de Force ouvrière (FO) attend encore de nombreuses réponses sur l'après-11 mai.

YVES VEYRIER

Les salariés pourront-ils, selon vous, reprendre le travail de façon sereine le 11 mai ?

Il y a de nombreuses incertitudes sur les modalités du déconfinement. C'est le cas, par exemple, sur la restauration collective qui sera organi-

sée sur l'heure du déjeuner ou encore sur l'organisation des transports en commun, notamment en région parisienne et dans les grandes villes. De la même manière, comment contrôler les flux de salariés matin et soir lors de l'arrivée et la sortie des lieux de travail ? Edouard Philippe a énoncé des pistes, a expliqué les enjeux du déconfinement. Mais comment compte-t-il s'y prendre concrètement ? On ne sait pas.

Pensez-vous que ce déconfinement va se faire « à petits pas » ou de façon hâtive ?

La progressivité du déconfinement est le maître mot du gouvernement. Mais, au final, cela va conduire à une accélération soudaine de nos vies actuelles, hormis pour les événements culturels. Il y a de quoi être inquiet ! Nous appelons les délégués syndicaux à être particulièrement vigilants. Il ne faut pas que cette progressivité affichée se transforme en précipitation, car cela risquerait de mettre en péril la santé des salariés. Cela vaut tant pour les moyens de protection que pour l'intensité du travail. Plutôt que de vouloir précipiter les rythmes de travail pour rattraper le temps perdu, il va falloir être attentif à ce que le travail reprenne doucement. C'est une condition du respect des gestes barrière. Quand vous êtes sous pression, vous êtes moins attentif !

Vous êtes reçu jeudi à Matignon avec les autres partenaires sociaux. Quels sujets comptez-vous aborder ?

Je vais justement demander des précisions sur ces annonces, sur l'équipement en masques des entreprises, sur la question de la désinfection des locaux. Les masques, on en parle, mais depuis le début, c'est l'Arlésienne ! Nous appelons aussi à rétablir dans l'entreprise la consultation des commissions qui étaient autrefois les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Il faut aussi prolonger l'activité partielle au-delà du 1^{er} juin, car à cette date, la reprise ne sera encore que partielle.

La hausse du chômage en mars vous inquiète-t-elle ?

Il est urgent d'abandonner la réforme de l'assurance chômage. Il est aussi nécessaire que le gouvernement prenne des mesures pour suspendre les procédures de licenciement en cours. Je m'interroge également sur les risques de stigmatisation et de discrimination des salariés potentiellement détectés positifs au coronavirus sur leur lieu de travail. ■



ACTUALITÉ SOCIALE



SOCIAL-ECO

Un retour des inspecteurs du travail minimal

Fortement incités à télétravailler, les agents du ministère du Travail devraient accroître leurs contrôles en vue de la reprise, mais dans un cadre restreint.

Après avoir déploré leur éloignement du terrain au début de la crise pandémique, les inspecteurs du travail pourraient bien, ces jours-ci, faire leur retour dans les entreprises en vue de la reprise des activités qui avaient été suspendues mi-mars. Via des notes internes du 17 et du 30 mars, le directeur général du travail, Yves Struillou, avait en effet enjoint aux agents de contrôle de limiter drastiquement les interventions sur site, alors même que nombre de salariés et de représentants du personnel se plaignaient du manque de mesures de prévention sanitaire. Une infraction au statut des inspecteurs du travail, d'après l'intersyndicale CGT/CNT/FSU/SUD du ministère du Travail, qui avait, le 16 avril, saisi le Bureau international du travail (BIT) pour dénoncer une entorse à la convention OIT numéro 81, qui pose notamment le principe d'indépendance des agents de contrôle. À la suite de cette levée de boucliers, attisée par la mise à pied d'Anthony Smith, inspecteur du travail dans la Marne, le ministère a communiqué la semaine dernière sur un renforcement des contrôles sur site, sans doute pour faire taire les accusations de complaisance vis-à-vis des employeurs.

« Le redémarrage progressif d'un certain nombre d'activités justifie une présence plus soutenue de l'inspec-

tion du travail sur les lieux de travail », a fait savoir la Direction générale du travail dans un communiqué. Le jour même, l'administration précisait à ses agents les modalités d'intervention qu'elle attend d'eux. « Si, en raison de la crise sanitaire et du risque encore élevé de contagion, la priorité doit rester le mode d'intervention à distance (...), il y a lieu cependant au niveau local d'accroître les interventions sur site à la double condition impérative : premièrement que les gestes barrières soient scrupuleusement respectés, que les agents puissent disposer de masques adéquats et de solution hydroalcoolique et que les règles d'utilisation des véhicules de service soient appliquées, deuxièmement que la présence sur site soit pleinement justifiée par la nécessité de procéder à des constats indispensables pour apprécier la réalité des situations de travail. »

Un contrôle loin de rappeler aux employeurs leurs obligations légales

Premier problème : « la Direction générale du travail a commandé 60 000 masques, notamment pour les agents de l'inspection du travail, qui ne protègent pas des contaminations virales », affirme Gérald Le Corre, représentant CGT au CHSCT ministé-

riel, qui montre, photo de la notice à l'appui, que les équipements reçus « ne protègent pas des contaminations virales ou infectieuses ». Autre motif de tension : « Ces opérations de contrôle, pour la DGT, visent essentiellement à ce qu'on constate le respect des gestes barrières et des fiches métier », déplore Simon Picou, responsable national de la CGT du ministère du Travail. Devenues l'alpha et l'oméga de la politique de prévention sanitaire des services de Muriel Pénicaud, ces fiches métier présentent certes un caractère pratique non négligeable, pour l'hygiène des postes de travail notamment, mais elles sont loin de rappeler aux employeurs leurs obligations légales en termes de protection des travailleurs. « Face à la justice, Amazon s'était par exemple prévalu du respect des fiches métier », pointe Simon Picou. Ce qui n'a pas empêché la cour d'appel de Versailles de constater des manquements de la part du géant du e-commerce pour protéger ses salariés. Enfin, la DGT maintient l'obligation pour les agents de contrôle d'en référer à leur hiérarchie avant tout contrôle sur site. De quoi limiter potentiellement les ardeurs des inspecteurs à aller mettre leur nez sur les lieux de travail. ■

par Loan Nguyen,





MONDE

Répression à l'ombre de la pandémie

Le pouvoir tente d'étouffer les opinions entretenant la contestation populaire.

Le hirak a suspendu son élan, mais la répression ne faiblit pour autant en Algérie. La traque s'intensifie à présent sur les réseaux sociaux, où la moindre expression à caractère politique déclenche aussitôt interpellations, interrogatoires policiers, voire des comparutions immédiates suivies d'incarcérations. Le pouvoir agit aussi à l'ombre de la politique sanitaire qui semble contenir l'évolution de la pandémie. La situation dans la ville de Blida, épice de la contagion, se « stabilise » selon les autorités locales.

Le Comité national pour la libération des détenus rapporte qu'au moins 12 personnes ont été convoquées et interrogées pour des opinions exprimées sur la Toile en soutien au hirak. La justice use systématiquement d'une batterie d'inculpations pénales lui permettant d'étouffer la liberté de parole et de laisser planer la menace

d'une incarcération. Il est question « d'atteinte à l'intégrité du territoire national », « d'incitation au rassemblement non armé » ou de « publication de nature à nuire à l'intérêt national ».

« Une criminalisation de la libre expression »

Les magistrats peuvent ainsi surfer sur un éventail de décisions modulables selon la popularité des militants, selon les capacités de « nuisance » politique qui leur sont attribuées. Le journaliste Khaled Drareni et l'opposant Karim Tabbou, leader de l'Union démocratique et sociale, sont incarcérés sur la base de ces mêmes motifs. L'acharnement judiciaire dont ils font l'objet provoque une campagne nationale et internationale pour leur libération. « Aucun de ces chefs d'inculpation ne constitue une infraction légitime reconnue

par le droit international, car ils criminalisent la libre expression », commente Amnesty International dans son dernier rapport sur la situation en Algérie. « L'objectif est d'étouffer les voix qui pourraient entretenir l'esprit de la contestation, faciliter le rebondissement des idées fortes, le reste est affaire de récupération, les services algériens excellent en général dans cette pratique », résume le politologue Rachid Grim. « Il s'agit de bâillonner tout ce qui fait survivre l'esprit du hirak : la presse autonome et les jeunes qui entretiennent le débat sur les réseaux sociaux, confirme le chroniqueur du quotidien - Liberté, Mustapha Hammouche. Les citoyens engagés sont contraints à une vigilance et à une solidarité de tous les jours. » Les hirakistes entrent ainsi en résistance. ■

par Nadjib Touaibia,





Déconfinement : comment permettre le retour à l'école

Phase 1, le gouvernement affaiblit encore l'école commune, transfère les apprentissages aux familles. Les problèmes matériels et techniques pour garder le lien s'ajoutent aux inégalités préexistantes : une école devant enseigner davantage de choses dans un temps contraint, donc des enseignants qui délèguent des apprentissages aux familles, lesquelles peinent à remplacer le maître. Phase 2, le gouvernement instrumentalise le déconfinement. Les parents sont mis à disposition des employeurs sans sécurité : tests accessibles, masques, gants... Il renvoie la responsabilité au local, et même aux familles le choix de scolariser ou non. Les conditions de la reprise seront annoncées au dernier moment pour empêcher le débat. Il focalise les débats sur un leurre, la date du 11 mai impossible à tenir, pour imposer des choix jusqu'à l'été, qui perdureront l'année prochaine, jusqu'à l'existence d'un vaccin. Jean-Luc Mélenchon dit qu'il ne scolariserait pas son enfant : si cela rappelle les conditions sanitaires nécessaires à la reprise, cela pousse à des choix individuels, à diviser ceux qui ont le choix ou pas. De même, au PS et chez les Verts, la logique de la reprise seulement des plus démunis accepte l'éducation à plusieurs vitesses. Avec la levée de l'obligation de scolarité, le piège est d'instaurer dans la durée les solutions individuelles : décrochage profond des uns, obligation d'aller à une école minimale pour d'autres, habitude pour ceux qui le peuvent de prendre des cours privés en ligne. Un an à ce rythme imposera le renoncement à l'école commune.

La date de reprise dépend de la garantie des conditions sanitaires partout pour éviter les contaminations d'enfants et de personnels. L'État doit recréer la médecine scolaire. Mais il n'y a pas que le sanitaire. Un élève n'est pas une machine qui reprend après une pause, beaucoup ont accumulé un retard important. Étaçons les programmes sur plusieurs années, recréons la formation continue pour l'amélioration pédagogique. Pour remplacer les personnels à risques ou malades et dédoubler les classes, titularisons les stagiaires et contractuels, recrutons massivement. Quitte à reprendre en demi-groupe un jour sur deux au début, toutes les classes sociales doivent ensemble préparer la rentrée de septembre.

Deux projets politiques pour l'école s'affrontent. Soit réduire les dépenses, accroître les solutions individuelles, la concurrence et les inégalités. Soit prendre un virage à 180°, se recentrer sur les intérêts communs des familles : garantir une éducation égale à proximité de chaque domicile, pour apprendre ensemble des savoirs et des manières de penser partagées, communes aux futurs adultes. Les moyens sont à réorienter des profits vers les services publics.

Après l'annonce de la réouverture progressive des écoles le 11 mai, on assiste à une cacophonie d'annonces, non concertées, émanant des membres du gouvernement ou du président de la République, qui amplifient le sentiment d'insécurité alors même qu'il s'agirait de rassurer. La non-obligation scolaire et le vo-

lontariat des familles sont des annonces démagogiques pour flatter l'opinion publique et qui renvoient la responsabilité aux parents. Le volontariat est un luxe que tous ne peuvent pas s'offrir.

Les enseignants n'ont pas le don d'ubiquité et ne peuvent être en classe et organiser l'école à distance. Ce retour, quand il sera possible, sera celui d'un temps de parole, d'une redécouverte de situations d'apprentissage, et non celui de l'illusoire rattrapage des programmes. L'école à la maison n'était pas l'école, l'école sous pandémie ne sera pas davantage l'école. Le ministre dit s'appuyer sur les organisations syndicales mais nous sommes très loin d'une véritable concertation, pourtant indispensable au vu des enjeux. Si la prolongation du confinement ne pourra être supportée par une partie importante de la population, c'est malgré tout la protection de la santé qui doit être la priorité. Le Conseil scientifique, favorable à une fermeture des écoles jusqu'en septembre, prend acte de la décision politique, tout en émettant de fortes réserves, et établit une ébauche de protocole sanitaire précis. Il émet des doutes sur le respect des gestes barrières en maternelle et insiste sur la nécessaire association des enseignants et des parents tout au long du processus de réouverture des écoles. Il est évident que pour respecter les mesures de distanciation sociale on ne peut aller jusqu'à 15 élèves mais bien 10 au maximum en élémentaire, sans compter tous les autres temps comme la récréation, l'accueil et la sortie des élèves, la cantine, les

transports scolaires...

Le positionnement du gouvernement, et du ministère de l'Éducation nationale qui s'affranchit des avis des savants, génère inquiétude et anxiété légitimes dans la communauté éducative. Il est nécessaire d'avoir un cadrage national avec un protocole clair. Pour le décliner et anticiper le retour des élèves, ce sera aux ensei-

gnants, parents et élus, de déterminer localement en prenant tout le temps nécessaire quand et dans quelles conditions une reprise progressive pourra, ou non, avoir lieu. Le conseil d'école devra apporter sa validation. Cette pandémie aura révélé les inégalités scolaires et sociales, et contribué à leur renforcement. La priorité de tout gouvernement responsable serait de poser dès mainte-

nant, avec les élus, les enseignants et les usagers, les bases d'un véritable plan d'urgence pour construire une école qui soit celle du changement, celle de la lutte contre les inégalités et pour la réussite de toutes et de tous. ■

par Stéphane Bonnéry,





POLITIQUE

Les groupes de gauche multiplient les contre-propositions

Les députés PCF, FI et PS soutiennent plusieurs mesures afin de relever le défi du déconfinement, mais l'exécutif les ignore largement pour l'instant.

Une déclaration du premier ministre. Des interventions pour chaque groupe politique. Puis un vote bloqué sur le plan de déconfinement, sans pouvoir bouger une seule ligne du texte. « Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la démocratie. Nous constatons une quasi-disparition du Parlement. C'est un simulacre », dénonce le député PCF Pierre Dharréville. « Il n'y a aucun temps d'examen approfondi ou d'amendement de la décision de l'exécutif. C'est une imposture », s'indigne également l'élu FI Jean-Luc Mélenchon.

D'autant que les députés ont des propositions à faire valoir. « Nous voulons pouvoir les discuter sous forme d'amendement. C'est crucial. Sans un véritable travail législatif au Parlement, il n'y aura pas d'adhésion, pas de confiance envers un gouvernement qui multiplie les errements et les contradictions », prévient André Chassaigne. Les communistes travaillent ainsi à une série de mesures. La FI a dévoilé une « planification du déconfinement » qu'elle estime « utile au pays ». Et le groupe PS a déposé mardi ses « conditions pour réussir le déconfinement ».

L'abandon de tous les plans qui menacent l'hôpital public

Les trois groupes veulent distribuer

massivement et gratuitement des masques à la population. Les élus PCF souhaitent établir un « droit au masque » grand public pour tous, et encadrer les prix de l'ensemble des modèles pour éviter toute spéculation. Les insoumis ont déposé hier une proposition de loi afin de rendre gratuits les masques, dont le port serait obligatoire dans l'espace public et les transports. Enfin les socialistes défendent que le déconfinement ne puisse se faire qu'une fois que tous les citoyens auront accès à des masques gratuits et à un « kit individuel de protection ».

Hostiles au traçage numérique, les groupes de gauche appellent à dépisser massivement la population, afin de « prendre la mesure du risque », en commençant par tous ceux qui ont continué de travailler hors de chez eux pendant le confinement. Sur le volet sanitaire toujours, les députés PCF et FI demandent l'abandon de tous les plans de compressions et de suppressions de lits et de postes qui menacent l'hôpital public. « Les autres maladies n'attendent pas la fin de l'épidémie de Covid-19 pour revenir. Et une deuxième vague est possible. Il faut donc augmenter les moyens et embaucher, d'autant que la situation était déjà alarmante », pointe Pierre Dharréville. La FI soutient pour les mêmes raisons des « recrutements massifs » et des « revalorisations salariales ».

Sur le front du travail, les communistes proposent de rendre obligatoire le télétravail partout où il est possible, et de faire reconnaître le Covid-19 comme maladie professionnelle pour tous ceux qui seraient exposés à cause de leur activité professionnelle. Chaque entreprise où le télétravail est impossible serait soumise à un plan de reprise déterminé avec les salariés et validé par les instances représentatives du personnel. La FI invite à créer des « comités de production » afin « de déterminer de façon collective de la pertinence de la reprise de l'activité ».

Concernant l'éducation nationale, les suppressions de postes sont également dénoncées. Les députés PCF appellent à suivre les recommandations d'hygiène de l'OMS dans les établissements qui seraient rouverts, et les socialistes souhaitent les rendre obligatoires « par demi-groupe dès lors que l'établissement est ouvert ». Les insoumis veulent que l'école reprenne en septembre, et défendent un déconfinement région par région, par paliers, de la moins touchée à la plus touchée par l'épidémie. ■

par Aurélien Soucheyre,





Dépistage massif, comment la France a accumulé les retards

L'objectif de 700 000 tests hebdomadaires à partir du 11 mai, confirmé hier par Édouard Philippe, pourrait être insuffisant, voire irréalisable. La faute à deux mois d'atermoiements politiques et de blocage administratif des agences publiques.

« À la sortie du confinement, nous serons en capacité de massifier nos tests. » Mardi, à l'Assemblée nationale, le premier ministre, Édouard Philippe, a affirmé que 700 000 tests virologiques par semaine pourront être réalisés à partir du 11 mai, auprès de toutes les personnes symptomatiques et de leurs contacts, afin d'identifier puis d'isoler les nouveaux cas. Un objectif qui pourrait bien être difficile à atteindre, tant la France a accumulé les retards, depuis deux mois, sur la question du dépistage.

Début mars, alors que notre pays teste déjà peu (vingt fois moins qu'en Allemagne), le gouvernement et les autorités sanitaires décident de limiter le dépistage du Covid-19 aux cas les plus graves et de ne pas augmenter ses capacités de test. « En circulation active, il n'a pas beaucoup d'intérêt », affirme même le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, le 17 mars, snobant au passage la communauté scientifique et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui, la veille, martelait encore sa consigne : « Tester, tester, tester. »

Le 28 mars, le gouvernement, sous pression, semble finalement prendre conscience de l'enjeu et Olivier Véran annonce fièrement avoir « commandé pour 5 millions de tests qui arriveront prochainement sur le territoire ». « Mais un mois après cette commande, on ne sait toujours pas de quoi il s'agit... » assure François

Blanchecotte, président du Syndicat des biologistes, qui représente les laboratoires, pourtant les premiers concernés par cette annonce. « On n'a aucune information, on ne sait pas s'ils sont livrés, utilisés et utilisables, ni à qui ils seront distribués », confirme Bernard Binetruy, directeur de recherches à l'Inserm. Face à ces questions, François Blanchecotte avance une hypothèse : « Ces 5 millions de tests, c'est un mirage. » Un effet d'annonce qui ne serait qu'un mensonge ? Une autre possibilité serait que ces tests, dont on ne connaît pas les fournisseurs, ne seraient pas fiables et n'auraient pas été homologués. On ne trouve en tout cas nulle trace de la concrétisation de cette commande aujourd'hui. La Direction générale de la santé, interrogée par l'Humanité, n'a pas apporté de réponse sur ce point.

Les blocages réglementaires ont fait perdre près de trois mois

Les biologistes interrogent également l'intérêt de ces commandes, alors qu'elles sont à la charge des laboratoires et qu'aucun dispositif de distribution n'est prévu. Ce que demandaient leurs représentants, c'était d'augmenter le nombre de structures autorisées à tester. « L'autre gros retard que nous avons pris est dû à cela, détaille Lionel Barrand, président du Syndicat

des jeunes biologistes médicaux. En principe, tous les laboratoires de biologie médicale étaient autorisés à réaliser ces tests PCR. Mais les agences régionales de santé (ARS) en ont interdit plusieurs dizaines alors qu'elles n'avaient aucun droit de le faire. On a dû régler ça avec nos avocats, mais on a perdu un mois bêtement et ça se ressent aujourd'hui. »

En plus des laboratoires de biologie, aux capacités limitées, les laboratoires publics de recherche et les laboratoires vétérinaires ont annoncé, mi-mars, qu'ils pouvaient aider à réaliser plusieurs centaines de milliers de tests. « Les laboratoires vétérinaires, comme certains directeurs de recherche dans le public ont insisté pendant trois semaines sur le fait que nous pouvions être utiles. Et qu'il ne fallait pas perdre de temps, raconte le Syndicat des laboratoires vétérinaires départementaux. Nos courriers aux ministères sont longtemps restés sans réponse et les ARS que nous avons contactées nous ont dit de rester à notre place... »

Le 5 avril, finalement, un décret autorise ces structures à signer des conventions avec les laboratoires de biologie afin de leur apporter de l'aide en termes de matériels consommables (réactifs et écouvillons) et de capacités analytiques. Mais, depuis le 5 avril, seuls 10 % des laboratoires de recherche publics identifiés et un tiers des vétérinaires

s'étant manifestés ont été officiellement autorisés à participer à l'effort national de dépistage. La faute à un casse-tête administratif et aux réticences des ARS. « Non seulement on met un temps fou pour réunir toutes les informations dont ont besoin les préfetures et les ARS, mais en plus, beaucoup de laboratoires sont sans nouvelles depuis trois semaines. On ne sait pas pourquoi ça bloque, alors qu'il suffit de vérifier que les critères définis par la Haute Autorité de santé sont validés », s'agace le syndicat.

Les attermoiments du gouvernement et les blocages réglementaires auront donc fait perdre au total près de trois mois avant que la France ne déploie l'ensemble de ses capacités de dépistage. « On aura bientôt les capacités techniques et humaines pour dépister massivement, affirme Lionel Barrand. Mais il manque maintenant des produits. Or, comme on ne sait pas où sont passées les commandes de l'État, c'est aux laboratoires de les importer, et presque tous ont perdu au moins un mois pour le faire... »

Pas sûr d'avoir suffisamment de produits pour le 11 mai

Principalement, les laboratoires doivent commander des écouvillons (la brosse qui sert au prélèvement) et des réactifs (produits chimiques qui détectent la charge virale), en rupture de stock dans de nombreux établissements. « On a vécu ça très mal,

car le retard accumulé a eu plusieurs conséquences, détaille François Blanchecotte. D'une part, comme ils arrivent au compte-gouttes, on n'est pas sûr qu'on aura suffisamment de produits pour le 11 mai, ce qui aurait dû être anticipé. D'autre part, on s'est retrouvés en concurrence avec les laboratoires américains, qui font de la surenchère financière. Cela n'aurait pas été le cas si tous avaient pu faire leurs commandes début mars. » Le prix d'un dépistage ayant été fixé à 54 euros, les laboratoires ne peuvent pas suivre les offres américaines et ont dû se rabattre sur une poignée de fournisseurs, réduisant le stock de produits disponibles et le temps d'approvisionnement. Ces pénuries de réactifs soulignent en outre la dépendance de la France sur ces produits (contrairement à l'Allemagne ou l'Italie), conséquence de la délocalisation massive de l'industrie chimique et pharmaceutique depuis deux décennies.

L'approvisionnement en réactifs et écouvillons est le principal obstacle pour le 11 mai. Des doutes planaient déjà sur la possibilité réelle de réaliser 500 000 tests par semaine. L'objectif ayant été revu à la hausse par le premier ministre hier, le cap des 700 000 tests hebdomadaires paraît d'autant plus incertain. Pour résoudre ces difficultés, une cellule gouvernementale, nommée Tests, a été mise en place pour grouper les commandes. « Mais jusqu'ici, rien n'a été fait, c'est incompréhensible ! » martèle François Blanche-

cotte.

« Si on a ces produits, on aura les capacités d'atteindre l'objectif des 700 000 tests hebdomadaires », assure Lionel Barrand. Mais ce n'est pas sûr du tout que ce soit suffisant. Mardi, à l'Assemblée, Édouard Philippe s'est ainsi justifié : « Les modèles épidémiologiques prévoient jusqu'à 3 000 nouveaux cas chaque jour. Et à chaque cas correspondra en moyenne le test d'au moins 20 à 25 personnes l'ayant croisé dans les jours précédents. » Ce qui donne sur une semaine 525 000 tests, auxquels s'ajoutent des campagnes de dépistage pour les Ehpad, notamment. Mais, si ces calculs paraissent valables concernant les 3 000 cas nouveaux et leurs contacts, ils ne prennent pas en compte le nombre de cas symptomatiques qui seront testés négatifs. « Si on doit tester toutes les personnes qui ont de la fièvre ou une toux, ce qui serait très utile en termes de prévention, alors le nombre est insuffisant. De plus, il aurait fallu étendre ces tests aux centres médico-sociaux ou aux professionnels de santé, notamment. Mais le gouvernement savait qu'il n'en avait pas la capacité », estime Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche à l'Inserm. Comme pour les masques, la stratégie du gouvernement s'est donc pliée aux moyens, au lieu de prendre en compte les besoins. ■

par Florent Le Du,





SOCIÉTÉ

Morts à domicile, l'hécatombe oubliée

Selon l'Insee, le nombre des décès hors hôpital ou Ehpad a bondi de 26 % début avril en France. Un syndicat de médecins évalue à 9 000 les morts liées au Covid-19 en ville.

Ce sont les morts oubliés du Covid-19. Quand, chaque soir, le directeur général de la Santé, égrène le nombre des victimes de l'épidémie en France (23 293 depuis début mars), le haut fonctionnaire ne livre que les statistiques des hôpitaux et des maisons de retraite. Un bilan qui s'établissait à 14 497 pour les premiers, 8 796 pour les seconds. Pourtant, ces données ne traduisent qu'imparfaitement l'ampleur des dégâts faits par le Covid-19 sur le territoire. Car elles oublient les décès à domicile, en hausse très nette depuis deux mois.

Des hausses spectaculaires dans les régions très touchées par le virus

Chaque semaine depuis le début de l'épidémie, l'Insee publie ainsi les statistiques de la mortalité en France. Comparant celles-ci avec 2019. Or, les morts à domicile ont bondi de 26 % sur les deux premières semaines d'avril, par rapport à la même période l'an passé. Et de 21 % dans les « autres lieux » (voie publique, famille, travail...). Des chiffres nationaux déjà importants, qui cachent des hausses spectaculaires dans les régions très touchées

par le virus. Entre le 1er mars et le 13 avril, le nombre de décès à domicile a ainsi doublé en Île-de-France (+ 99 %), comme dans le Territoire de Belfort (+ 108 %). « Dans le Haut-Rhin, cela promet d'être très conséquent aussi, témoigne le généraliste Patrick Vogt, médecin régulateur au Samu de Mulhouse. Pour l'instant, seuls l'état civil et les annonces mortuaires dans la presse nous servent d'indications. On voit dans ces dernières que le nombre de personnes âgées décédées, à la campagne notamment, a bondi. » Impossible de relier avec certitude ces morts au Covid-19, aucun test post mortem ou autopsie n'étant effectué. Mais la « contribution » de l'épidémie à la surmortalité s'annonce majeure. « Nous avons tellement de cas en même temps. Quand les gens sont en détresse respiratoire, vu ce qu'il se passe, on ne fait pas une enquête : on sait bien que c'est le Covid », indiquait aussi à l'AFP, mi-avril, Antoine Homé, le maire de Wittenheim, petite commune du Haut-Rhin très frappée.

Dimanche, le syndicat de médecins généralistes MG France a estimé la hauteur de cette vague invisible : près de 9 000 décès à domicile seraient imputables, selon lui, au Covid-19. Un chiffre tiré d'une enquête

menée auprès de 2 339 professionnels, dans la deuxième semaine d'avril. « Nous sommes prudents, il ne s'agit que d'une estimation, commente Jacques Battistoni, le président de MG France. Mais il paraît logique que ce chiffre soit à peu près le même que dans les Ehpad. Car beaucoup de personnes âgées, même vulnérables, ont opté en France pour le maintien à domicile. Le virus pouvant provoquer des décès très brutaux, on n'a parfois pas le temps de transférer les patients à l'hôpital. » Pour le Dr Vogt, de Mulhouse, l'estimation de MG France semble « réaliste ». « Dans le seul Haut-Rhin, en prenant en compte ces décès à domicile, on va atteindre les 1 500 morts du Covid-19. Rapporté à la population totale du département, on est à 2 décès pour 1 000 habitants provoqués par le virus. C'est colossal ! »

Ces morts oubliés des statistiques ministérielles cachent aussi, sans doute, de nombreux décès indirectement liés à l'épidémie : suicides provoqués par l'isolement, pathologies graves prises en charge trop tard... « Et c'est sans compter ceux que le virus va tuer "économiquement" », alerte Sébastien Thos, généraliste à SOS Médecins Vannes. ■

par Alexandre Fache,





Circuits courts et solidarités

Depuis le 17 mars, l'enquête « Manger au temps du coronavirus » a analysé plus de 500 témoignages sur l'approvisionnement en temps de confinement. Entretien.

A vant que le Covid bouleverse nos vies, des chercheurs et acteurs de terrain travaillaient déjà sur les systèmes alimentaires territorialisés. Leurs recherches examinaient des scénarios de crise globale qui mettraient à l'épreuve les systèmes agricoles et alimentaires. La réalité est venue rattraper la prospective. Le collectif a lancé une recherche-action. Leur dernier bulletin de partage (1), publié le 27 avril, donne à voir tout ce qu'il se passe dans les foyers, les quartiers, chez les producteurs pour s'approvisionner. Entretien avec la sociologue du CNRS Catherine Darrot, membre du collectif.

Comment est né ce projet ?

Catherine Darrot Certains d'entre nous travaillaient déjà sur les conséquences qu'aurait une crise globale sur les systèmes alimentaires. Avec le Covid, la crise était là. On a voulu capter la manière dont la population s'adapte au jour le jour. Nous faisons l'hypothèse qu'il y aurait des innovations citoyennes et collectives pour être résilient dans le domaine alimentaire.

Qu'en ressort-il ?

Catherine Darrot Il y a eu des changements de pratiques alimentaires. Le temps se recompose pour les individus. Être chez soi, même en télétravail, permet d'inclure des temps de cuisine. L'emblème du confinement restera ce phénomène très particulier de faire son pain... On le retrouve

dans nos témoignages comme dans les rayons des magasins qui se sont vidés de farine. On note aussi une polarisation des modes de consommation. D'un côté, les circuits courts ont explosé. Après la fermeture des marchés, des solutions sont venues très rapidement s'y substituer. Certaines existaient comme les drives fermiers, mais leurs commandes ont été multipliées par 3 ou 5. D'autres se sont créées : des livraisons à domicile, des commandes groupées par quartier. L'autre polarité, c'est la rétractation d'une partie de la population sur le supermarché alors que distance et temps de sortie pour s'approvisionner se sont réduits.

Et du côté des producteurs ?

Catherine Darrot Que ce soit sur les filières longues ou courtes, dès le départ, il y a une capacité d'adaptation très rapide. Les filières longues ont su réagir – les pics de consommation en supermarché étaient de l'ordre de ceux habituellement réservés à Noël, sauf que là ils n'étaient pas anticipés – au prix d'un surtravail. S'il n'y a pas eu de difficulté majeure à s'approvisionner, c'est par cette capacité – plus de 70 % des achats alimentaires passent par les supermarchés. La notion de proximité a quelque peu changé de sens dans cette période : comme si elle allait désormais du producteur local à la supérette de quartier, qui a aussi joué un rôle de proximité.

Et pour l'avenir de la production ?

Catherine Darrot C'est la saison de la mise en culture et des premières récoltes. Là, les producteurs ont passé beaucoup de temps à régler leurs débouchés, livrer... peut-être à la longue aux dépens de la production. Quelles conséquences cela aura-t-il en termes de nourriture ? Y aura-t-il assez de stocks ? Ces questions sont des enjeux publics importants. Notre enquête veut aussi servir d'alerte sur ce point.

La solidarité a aussi été un facteur important...

Catherine Darrot Nos données montrent toute une solidarité anonyme à l'égard des personnes âgées, fragiles, dépendantes. Les voisins ont fait attention à les repérer, à sonner pour voir si tout allait bien... et faire leurs courses. D'une manière plus informelle, sans qu'il n'y ait aucune fragilité, une solidarité de voisinage s'est créée : des groupes WhatsApp pour faire des commandes collectives aux producteurs locaux. C'est exactement le type d'innovations du quotidien qu'on souhaitait chercher et partager... Cela va-t-il survivre au confinement ? J'ai l'impression que les individus ont pris beaucoup de plaisir à retrouver une vie de quartier, un sentiment de communauté avec leurs voisins. On peut faire l'hypothèse que quelque chose de l'ordre de l'expérience collective vécue va laisser une trace. ■

(1) www.rmt-alimentation-locale.org

par Pia De Quatrebarbes, |

|





CORONAVIRUS

« Je ne peux qu'attendre qu'on veuille bien me prolonger mes droits »

La crise sanitaire et économique complique la vie des chômeurs, même si Pôle emploi s'efforce de maintenir ses services

A 32 ans, Camille pensait enfin entrevoir le bout du tunnel. Au chômage depuis huit mois, la jeune femme, qui a souhaité garder l'anonymat, avait enfin décroché des entretiens d'embauche – le processus s'étant même poursuivi durant le confinement. « Mais depuis deux semaines, je n'ai plus aucun retour, malgré mes relances », se désole cette ex-responsable de production dans le secteur de la mode. Un silence qui ne fait qu'amplifier son inquiétude. Jour après jour, elle voit le nombre des offres d'emploi fondre comme neige au soleil sur le site spécialisé qu'elle consulte quotidiennement : « Ça commence à m'angoisser. »

Une appréhension généralement partagée par toutes les personnes que Le Monde a interrogées, à la suite d'un appel à témoignage lancé sur notre site Internet. « Le nombre de chômeurs va augmenter, ça va accroître la concurrence sur le marché du travail », redoute Audrey, 38 ans, qui a travaillé pour un gestionnaire de fortune à Monaco et dont le dernier contrat a pris fin en décembre 2019. Depuis, elle recherche un poste, en s'appuyant surtout sur l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), le « contact » étant quasi inexistant, selon elle, avec son conseiller référent de Pôle emploi.

« Conseiller ultradispo »

Camille, elle, n'a rien à redire sur l'opérateur public. « Tout se fait par téléphone et mon conseiller est ul-

tradispo », affirme-t-elle. La dernière fois qu'elle lui a passé un coup de fil, la trentenaire n'a pas osé lui poser la question qui la taraude : « Est-ce que les deux mois de confinement seront comptabilisés pour le calcul de mes droits ? Je sais que l'Etat a déjà beaucoup donné mais cela me paraît assez juste, le pays s'est arrêté et cette crise me fait perdre deux mois de recherche d'emploi. »

Animateur périscolaire en Vendée, Johan, 22 ans, s'est inscrit à Pôle emploi après avoir vu son contrat s'interrompre au début des vacances de Pâques. « Une conseillère m'a appelé au bout d'une petite semaine pour faire le point sur mon dossier, relate-t-il. J'ai trouvé ça plus qu'honnête, au vu des circonstances actuelles. »

Tout en fermant ses agences au public durant la deuxième quinzaine de mars, Pôle emploi s'est efforcé de maintenir son offre de services. « Vingt-cinq mille à trente mille de nos agents, sur un effectif légèrement supérieur à cinquante mille, ont basculé en télétravail, afin de traiter les e-mails et les appels téléphoniques, explique Misoo Yoon, directrice générale adjointe. En moyenne, un courriel reçoit une réponse en quatre heures. » « Avec des conseillers en télétravail, j'avais peur que mon dossier soit suspendu ou retardé, raconte Emma, 28 ans, abonnée aux missions d'intérim dans l'industrie, du côté de Limoges. Au final, j'ai trouvé que mes interlocuteurs étaient plus présents que d'ordi-

naire. »

Antoine, 51 ans, émet un avis beaucoup plus acerbe. En janvier, après quinze ans à son compte comme électricien et un peu d'intérim, ce père de famille biterrois a signé un CDD de trois mois dans une petite boîte dont il connaissait le patron. « On devait poursuivre l'aventure plus longtemps, mais il y avait des chantiers qui tombaient à l'eau », narre-t-il. Son contrat n'est pas renouvelé. « Je n'ai aucun moyen de me retourner et je n'ai plus aucun revenu », s'alarme ce père de famille. Pour la première fois de sa carrière, il a dû s'inscrire à Pôle emploi fin mars. « Tout se passe par mail, personne ne m'a appelé, pas même pour me dire que je n'avais le droit à rien car je n'ai pas suffisamment travaillé, j'ai juste reçu une lettre impersonnelle, indique-t-il. Je compte surtout sur les boîtes d'intérim mais j'ai peur que les entreprises qui recouraient à des intérimaires fassent bosser d'abord leurs salariés. » Lucie, elle, a vu ses espoirs de rebond professionnel s'envoler avec la crise sanitaire. Alors que ses droits à l'indemnisation chômage devaient cesser en avril, cette ancienne guide de voyage de 34 ans, installée dans la Drôme, avait trouvé un emploi de réceptionniste dans un camping de la région, qui devait commencer début avril. Sa promesse d'embauche, faite oralement, est tombée à l'eau, l'établissement n'ayant pas pu démarrer sa saison comme prévu. « Je ne sais pas quand ils vont pouvoir rouvrir mais leur

chiffre d'affaires sera forcément moins important, anticipe-t-elle. Ils voulaient recruter deux réceptionnistes mais qui me dit que ce sera alors encore le cas?»

«Anxiogène»

Très inquiète à l'idée de se retrouver sans ressources, elle a été rassurée par Pôle emploi qui lui a expliqué que son indemnisation serait maintenue le temps du confinement. «Je me sens un peu coincée, dit-elle. Je ne peux pas chercher un boulot, je ne peux qu'attendre qu'on veuille bien me prolonger mes droits...» Pour la

jeune femme, tout cela est «anxiogène». «Ici, le taux de chômage est assez élevé, on vit surtout du tourisme la saison risque d'être encore plus courte, souligne-t-elle. Alors, forcément, on se dit que ça va être pire que d'habitude.»

Quelques-uns ont tout de même reçu de bonnes nouvelles. Simon, un Parisien de 32 ans dont le prénom a été modifié à sa demande, est architecte. Au chômage depuis septembre, il a passé, grâce à son réseau, un premier entretien début mars pour un poste de chef de projet dans une agence de l'Etat : «Quand le confinement est ar-

rivé, je me suis dit qu'il fallait que je m'accroche à ce boulot parce que le marché de l'emploi va devenir très complexe par la suite.» Il s'attendait à ce que le processus de recrutement s'interrompe le temps du confinement, mais tel ne fut pas le cas. Trois autres rendez-vous en visioconférence ont suivi et il vient d'apprendre qu'il a le poste. Le jeune homme est conscient de sa bonne fortune : «J'ai eu un gros coup de chance.» ■

par Raphaëlle Besse Desmoulières Et B. Bi.





Les intermittents veulent une «année blanche»

Artistes et techniciens du spectacle demandent des mesures afin de ne pas être radiés de Pôle emploi

Une «année blanche» pour surmonter l'«année noire»: depuis quelques jours, la mobilisation des intermittents du spectacle monte en puissance pour réclamer une solution radicale face à la situation catastrophique dans laquelle la crise liée au coronavirus a plongé durablement le secteur culturel.

Afin d'éviter qu'une partie importante des intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel se retrouvent à court terme sans ressource et radiés de Pôle emploi, deux pétitions qui se sont rejointes (collectifs «Année noire» et «Culture en danger»), réunissant près de 200 000 signatures à la date du lundi 27 avril, ainsi que plusieurs syndicats, réclament l'instauration d'une «année blanche» pour tous. Cela consisterait à prolonger de douze mois (à compter de la date de réouverture des lieux de spectacle) les droits à l'assurance-chômage afin de laisser le temps à tous les projets remis en cause de pouvoir redémarrer. «C'est la seule solution pour éviter l'hécatombe sociale et culturelle, pour éviter de mourir», insiste le comédien Samuel Churin, membre de la Coordination des intermittents et précoces.

Noire, l'année 2020 l'est et le sera au moins jusqu'à l'automne: la mise à l'arrêt, depuis dimanche 15 mars, des salles de spectacles, de cinéma, des théâtres, des répétitions, des tournages et l'annulation en série des festivals et événements du prin-

temps-été ont stoppé net toute possibilité pour les artistes et techniciens de travailler et d'acquiescer les 507 heures annuelles nécessaires à l'ouverture ou au renouvellement de leurs droits au régime spécifique de l'assurance chômage (annexes VIII et X). A cela s'ajoute l'absence de visibilité sur la date à laquelle les lieux pourront de nouveau accueillir des spectateurs. Dans son dernier avis relatif à la sortie progressive du confinement, rendu public samedi 25 avril, le conseil scientifique - Covid-19, chargé de conseiller le chef de l'Etat, indique: «Il est nécessaire de maintenir fermés ou interdits tous les lieux et événements qui ont pour objet ou conséquence de rassembler du public en nombre important, qu'il s'agisse de salles fermées ou de lieux en plein air.»

Pour l'heure, deux mesures d'urgence ont été prises: les intermittents dont la date anniversaire (ouvrant les droits) tombe entre le 1er mars et le 31 mai verront leurs indemnités prolongées de trois mois. Et la période de confinement sera «neutralisée» pour le calcul des 507 heures. «Les premières mesures ne règlent le problème que pour quelques semaines», souligne Denis Gravouil, secrétaire général de la Fédération nationale CGT des syndicats du spectacle. «Que fait-on après le 31 mai?»

«Nos métiers ont des fonctionnements particuliers faits de caractère saisonnier (les festivals de printemps

et d'été) et de calendriers contraints (la plupart des salles de spectacle ont leur programmation engagée pour la saison 2020-2021 depuis le mois de février). Ainsi, la plupart des spectacles ou des projets reportés ne pourront se réaliser au mieux qu'un an à un an et demi après la réouverture des salles de spectacle», explique la lettre ouverte envoyée au président de la République, à l'initiative du metteur en scène Jean-Claude Fall. Venue compléter les pétitions, cette lettre est signée par une flopée d'artistes, d'administrateurs de festivals et de compagnies.

Jeudi 23 avril, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, Franck Riester a reconnu que «la culture traverse une crise sans précédent. Je ne sais pas si les mots peuvent être suffisants pour décrire la situation dans laquelle nous sommes, étant donné la paralysie du secteur. C'est terrible en termes économiques, sociaux, sociétaux, car la culture est essentielle». Lors de son audition, le ministre de la culture a promis de «faire évoluer les dispositifs d'urgence, y compris après le 31 mai, pour maintenir l'accompagnement et n'oublier personne». Interrogé par plusieurs députées sur l'idée d'une «année blanche», il a esquivé la question et n'a pas pris position.

«Remise des compteurs à zéro»

«Cette «année blanche» paraît nécessaire et légitime, considère Michèle

Victory, députée socialiste de l'Ar-dèche, sinon on se dirige vers une grande exclusion et beaucoup de personnes au RSA dans moins d'un an». Pour elle, cette proposition d'«année blanche» est «simple»: «On repart, pour douze mois, sur la même base des indemnités versées l'année précédente.» Au sein de La République en marche (LRM), on reconnaît que le calcul des 507 heures est «un sujet». «On ne sait pas quand et comment le secteur culturel pourra reprendre. Il y a un besoin de clarification sur l'effet de la neutralisation de la période de confinement. L'idée est quand même de protéger les intermittents», reconnaît la députée LRM de la Seine-Saint-Denis, Sylvie Charrière.

Pour les pétitionnaires, le mécanisme d'«année blanche» «est en quelque sorte une remise des compteurs à zéro». Cela revient à faire comme si l'année 2020 n'avait pas existé. L'Unedic serait alors appelée à prendre comme référence l'exercice 2019 pour permettre à chacun de reprendre son souffle. «Cette solution a le mérite d'être simple, claire et relativement peu onéreuse, la plupart des intermittents auraient en effet, dans des circonstances normales, reconstitué leurs droits comme ils le font habituellement», indique la lettre ouverte. Si rien n'est fait, «cela

reviendrait à ce que l'assurance-chômage fasse des économies sur le dos des intermittents», affirme Denis Gravouil.

A Franck Riester, qui ne cesse de répéter qu'«il n'y aura pas de trous dans la raquette», les pétitionnaires font valoir que la recommandation d'une «année blanche» lui permettrait «de réduire les coûts financiers en gestion humaine et financière, de ne pas empiler les calculs compliqués et de ne pas multiplier les solutions imprécises».

Se souvenant avoir «vendu 78 dates de représentations» lors de son dernier Festival d'Avignon, Samuel Churin redoute une «déflagration» dans le domaine du spectacle vivant. «Tous les spectacles reportés du fait du confinement vont boucher l'entrée aux nouvelles créations pendant près d'une saison», prévient-il. Devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, le ministre s'est dit «conscient du drame vécu», tout en reconnaissant qu'en attente de la doctrine nationale en matière de règles sanitaires, il n'avait pas «les réponses à toutes les questions».

«Le plus dur va être de convaincre Bercy et la ministre du travail, Muriel Pénicaud», redoute Denis Gravouil.

«Sur ce coup-là, Franck Riester a une carte politique à jouer. Il sera celui qui sauve le système... ou qui l'enterre», résume Samuel Churin. Le comédien rappelle qu'en 2004, Renaud Donnedieu de Vabres, l'un de ses prédécesseurs Rue de Valois, avait sauvé le système de l'intermittence sans attendre l'arbitrage de Bercy. «Il devrait l'appeler», sourit-il.

Dans un courrier adressé mercredi 22 avril à Franck Riester, les députés socialistes et apparentés de la commission des affaires culturelles demandent un fonds exceptionnel de solidarité de 300 millions d'euros pour les artistes et techniciens. «En 2004, dans une période déjà explosive pour les intermittents du spectacle, un fonds similaire avait été mis en place pour douze mois et avait ainsi permis de sauver de la déroute la majorité des artistes», soulignent-ils.

Pour l'heure, le fonds d'urgence est de 22 millions d'euros. «On est loin du compte et je ne suis pas très optimiste, glisse Michèle Victory. Pourtant, on ne peut pas à la fois dire que la culture est essentielle et ne pas mettre les moyens pour la sauvegarder.» ■

par Sandrine Blanchard





IDÉES

Philippe Juvin et Mathias Wargon Nous urgentistes, ne subirons plus

Que ce soit sur le filtrage des entrées aux urgences, la disponibilité des lits, le renforcement du personnel... des solutions ont émergé pour surmonter la crise. Avant que les dysfonctionnements ne reviennent, cette expérience doit « servir de socle pour refonder les hôpitaux », estiment deux chefs des urgences

Avec d'autres, les services d'urgence ont été à l'avant-garde de la lutte contre le coronavirus. L'épidémie nous a conduits à revoir, dans l'urgence, nos organisations et celles de nos hôpitaux. Nous avons beaucoup appris et beaucoup donné. Nombre d'entre nous, brancardiers, aides-soignants, infirmières, médecins sont tombés malades. Tous ont repris leur poste dès qu'ils l'ont pu. Dans les difficultés, nous avons vu émerger des individus et des méthodes qui ont permis au système de tenir. Tout cela ne doit pas être balayé par un retour aux conditions antérieures. Cette expérience doit servir de socle pour refonder nos hôpitaux et nos services d'urgence.

La crise a eu pour première conséquence d'imposer un filtre à l'entrée des urgences. Au plus fort de la vague, seuls, ou presque, les patients atteints du Covid-19 s'y présentaient. Nous étions libérés des cas de médecine de ville et des malades déjà connus des services hospitaliers, que ceux-ci prenaient directement en charge. Ainsi avons-nous pu nous consacrer aux patients qui en avaient le plus besoin.

À l'avenir, et sauf urgence vitale, personne ne devrait pouvoir se présenter dans un service d'urgence sans l'accord préalable d'une plate-forme téléphonique ou numérique. Un professionnel de santé jugera au télé-

phone de la gravité du cas. Il autorisera le patient à aller aux urgences ou lui proposera une autre solution (plate-forme de consultation sans rendez-vous, rendez-vous avec un professionnel, libéral ou non, conseil...). Un tel système fonctionne avec succès ailleurs en Europe.

Avant la crise, la sécurité des patients n'était pas toujours suffisamment assurée dans nos services d'urgence. Pendant celle-ci, des renforts ont permis de tenir. On doit désormais inscrire dans le marbre de la loi les moyens qu'un hôpital doit consacrer à ses urgences.

Il y a vingt-cinq ans, pour lutter contre la multiplication des accidents péri-opératoires, un décret avait imposé aux hôpitaux des normes humaines et matérielles pour réaliser l'anesthésie. Après avoir tenté de prétendre que de telles obligations étaient hors de leur portée, les établissements de santé s'étaient évidemment adaptés. Ils ne voulaient pas cesser leur activité chirurgicale.

Il faut faire pareil aux urgences. Des ratios minimaux de personnel, de mètres carrés, mais aussi de lits disponibles dans l'établissement, de matériels médicaux, biologiques, radiologiques, informatiques ou de communication doivent être imposés par décret pour permettre aux hôpitaux d'exercer la médecine d'urgence. Comme les hôpitaux ont tous

besoin des urgences pour recruter leurs patients, les nouvelles normes seront évidemment rapidement appliquées.

Des conditions contraires à l'éthique

Le chantier de la réhumanisation des urgences est immense. Avant la crise, de nombreux malades dormaient la nuit sur un brancard faute d'avoir trouvé un lit de libre dans l'hôpital. À l'hiver 2018, cela a concerné plus de 100 000 d'entre eux. Ce n'est pas qu'une question de moyens. Aussi incroyable que cela puisse paraître, beaucoup d'hôpitaux ne connaissent jamais exactement le nombre de leurs lits réellement disponibles.

Durant la crise, tous ces problèmes se sont envolés. Les urgences trouvaient partout des lits pour les patients qu'il fallait hospitaliser. Mais, depuis quelques jours, alors que la situation semble un peu s'éclaircir, les mauvaises habitudes réapparaissent. De nouveau, des patients sont abandonnés sur un brancard. Il faut apprendre de notre expérience et fixer à chaque hôpital l'objectif de zéro nuit passée dans un couloir des urgences.

La question des personnes âgées a été une faillite dans cette crise du coronavirus. Leur prise en charge a malheureusement été une variable d'ajustement face à la pénurie. Un tel scandale ne doit plus se reproduire.

Chaque service d'urgence devra se doter d'une unité spécifique de prise en charge des personnes âgées, car celles-ci exigent plus d'attention et de temps. Par ailleurs, on sait que 40 % des transferts des maisons de retraite vers les urgences sont médicalement inutiles, coûteux (plus de 3 milliards de dollars [environ 2,8 milliards d'euros] en dépenses inutiles par an aux Etats-Unis), inconfortables et dangereux. Il faudra réduire ces admissions inutiles aux urgences. Le renforcement des personnels dans les Ehpad ainsi que le développement d'outils de télé-médecine et de modélisation devront y aider.

La situation est plus dramatique encore pour les patients en fin de vie qui viennent à l'hôpital pour mourir. Certains passent leurs derniers instants sur des brancards dans des conditions anonymes et contraires à l'éthique. Les hôpitaux devront se doter d'un plan qui permettra à ces malades d'être admis en priorité dans les services qui les suivent.

La vertu des circuits courts

Les services d'urgence, comme toutes les structures de santé, souffrent encore des incroyables insuffisances en matériels et médicaments que cette crise a révélées. La résolution de ces pénuries (masques, tenues, lunettes, combinaisons, médicaments) et la constitution rapide de stocks stratégiques sont indispensables. La protection du personnel et la sécurité des patients ne devraient plus être des variables d'ajustement. La crise a également montré que le temps médical était précieux et devait être tout entier tourné vers le

soin. Il faut libérer les médecins des tâches administratives ou de celles qui consistent à rechercher pendant des heures des lits pour leurs patients. Des services de soutien à l'hospitalisation doivent remplir cette tâche, 24 heures sur 24 et tous les jours.

Les services d'urgence étaient déjà des lieux d'innovation, pour les patients et les équipes soignantes. Dans la crise, nous avons aussi tenu grâce au «système D» rendu possible par la liberté qui nous a été donnée. Il faut persister dans cette voie avec un investissement massif dans l'ergonomie, l'architecture, le numérique ou les ressources humaines. Il faudra faire du bien-être au travail la contrepartie d'un travail difficile. On organisera et reconnaîtra des nouveaux parcours et compétences professionnels, ou on valorisera les années passées dans un service d'urgence au titre de l'avancement ou de la retraite.

Comment par ailleurs accepter que les rémunérations des personnels ne soient pas alignées sur celles des principaux pays de l'Union européenne? Le nombre de médecins devra être également adapté au temps de travail légal et permettre d'organiser un service renforcé dans les périodes de forte tension. Il faudra faire confiance aux médecins dans la gestion de l'hôpital.

Cette crise a vu émerger des «directeurs médicaux», qui ont su amener les structures à s'adapter à une situation mouvante, là où l'organisation habituelle était paralysante. Ceux-ci doivent être pérennisés. Les chefs de

service doivent pouvoir être responsables et investis d'une vraie mission de gestion, en arbitrant et exécutant leurs budgets en fonctionnement comme en investissement et en devenant ordonnateurs de la dépense publique. Cette crise nous a rappelé la vertu des circuits courts de décision.

On entend partout que des leçons seront tirées de cette épidémie. Notre expérience montre que la bonne volonté se dilue souvent dans des groupes de travail interminables, qui n'accouchent que d'incantations là où des mesures vigoureuses sont nécessaires. C'est pourquoi nous insistons pour que la loi ou la sanction de la non-certification garantissent ces engagements. La plupart de ces sujets sont sur la table depuis des années. Durant la crise, certains ont été miraculeusement résolus sous la pression de la nécessité. D'autres non. Mais déjà, les dysfonctionnements reviennent.

Le président de la République a annoncé un grand plan pour les hôpitaux. Voilà ce que nous pensons devoir être fait. Dans tous les cas, nous, urgentistes, ne reviendrons pas à la situation antérieure, qui consistait à écoper ce que personne ne pouvait ou ne voulait plus faire. Nous ne subirons plus les dysfonctionnements d'un système désorganisé et paupérisé. Nous croyons aux promesses et attendons des actes. ■

*par Philippe Juvinet Mathias War-gon
Philippe Juvinet Mathias War-gon*



Avec les invisibles de la Pitié-Salpêtrière

Dans ce texte écrit pour « Le Monde », l'écrivain Sylvain Tesson plonge dans les coulisses de cet hôpital parisien où s'active, en soutien des soignants, toute une « armée des ombres », composée d'employés et de bénévoles, auxquels il rend hommage

Vous n'êtes pas un rouage essentiel. » Le premier jour du confinement, Bertrand Pivert, jardinier en chef de la Pitié-Salpêtrière, s'est entendu signifier qu'il pouvait remiser ses râteaux dans la serre, au nord du terrain de l'hôpital, le long de la voie de chemin de fer de la gare d'Austerlitz. C'est la mi-mars, la peste gagne, le monde entier se replie, la France n'a pas besoin de pivotes. Tout juste quelques-uns des dix jardiniers de l'équipe sont-ils requis pour participer à l'immense chambardement de la Pitié. Les malades affluent, les premiers morts tombent. Le Covid fait sa moisson. En quelques heures, des unités médicales destinées à d'autres soins sont transformées en « zones Covid ». Il faut des bras pour réaménager les lieux car le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, a fixé la stratégie d'« ouverture de lits partout où on le pourra ».

Un mois plus tard, la vague retombe et les jardiniers, en équipes réduites, commencent de nouveau à fleurir les 8 hectares de jardins de la Pitié. « J'injecte de la couleur dans le plan blanc », dit Pivert, qui aime les fleurs orange. Une radiologue s'est mise à disposition pour assurer une garde d'infirmière-réanimatrice. Lorsqu'elle sort épuisée de sa plongée en plein « Covidland », elle regarde les tulipes se balancer dans l'aube, plantées le long des allées du parc de la Hauteur. Pivert s'étonne : « A la Pitié, étrangement, personne ne se doute

qu'il y a des jardiniers. »

Les fleurs boivent le soleil. Les jardiniers restent dans l'ombre. La Pitié-Salpêtrière, ville à l'intérieur de la capitale, avec ses rues, ses souterrains et ses secrets gardés par une enceinte, est comme tous les organismes : elle est constituée de pièces invisibles. C'est le drame des roues dentées de la montre. Elles tournent par milliers. Seules les aiguilles montrent l'heure. Qui connaît les organes de son propre corps ?

La valse blanche des hiérarchies

A la Pitié (1500 lits en temps normal), les 10000 employés de l'AP-HP exercent des métiers insoupçonnés. Tous ont été requis pour « armer des lits Covid ». Tous ne sont pas capables d'intuber un mourant. Mais tous se considèrent comme un « maillon de la chaîne du soin ». L'électricien, la lingère, le cadre administratif, la standardiste, le technicien d'équipement biomédical, l'agent de sécurité, la manipulatrice radiologique... forment une troupe dont les éléments disparates et cloisonnés se côtoyaient sans se connaître. Le virus a eu le mérite de faire sauter les cloisons. Dans la fièvre des premières heures, on se découvre, on collabore. Un chirurgien-dentiste joue les brancardiers. Un chef de service déplace les meubles. Une secrétaire médicale se porte volontaire au standard général. C'est la valse blanche des hiérarchies. Hors

les murs, personne ne se doute de l'existence d'un pareil équipage.

Depuis le début de l'infection planétaire, on appelle « armée des ombres » les petites mains de l'hôpital. La métaphore est facile et la France a le goût des expressions de Tartarin. On se souvient du sacrifice des sapeurs anonymes qui sauvèrent Napoléon en bâtissant un pont dans les eaux de la Bérézina. Les derniers mots de l'Empereur, à Sainte-Hélène, résumant cette dialectique de l'homme de l'ombre et du premier de cordée : « Tête... armée... » Les rouages modestes sont des métiers prétendument ordinaires et fort peu télégraphiques. Ils soutiennent une machine dont l'objectif final consiste à soigner l'homme. Au sommet, brillant et médiatique, sveltement sanglé et harnaché d'un masque à visière intégral, le réanimateur ramène à la vie. Est-ce lui seulement que l'on applaudit sur les balcons ?

Les applaudissements du soir sont la nouvelle liturgie laïque de la France. L'air claque, on dirait que des colombes s'envolent. Hors la Coupe du monde de football, les Français ne sont pas habitués à saluer une cause commune. Le personnel hospitalier s'avoue sensible à l'ovation. C'est la première fois qu'on lui décoche autre chose que des récriminations. Car parmi les souffrances des forces vives de l'hôpital, il y a le sentiment de la dégradation des rapports humains élémentaires. Il est devenu commun

de se parler comme des chiens depuis que l'on vit comme des fous. «Aujourd'hui, beaucoup de patients prennent le soin pour un dû. On entend davantage les exigences que les remerciements!», dit Aurélie, secrétaire du service du professeur Combes.

Après la scène du balcon, quand les applaudissements se taisent (à l'heure où commencent les discours présidentiels, c'est-à-dire à 20h02), une question reste en suspens. Qui applaudit-on? Et que recouvre ce vocable de synthèse nouvellement apparu: le «soignant»? Désigne-t-on par là l'ouvrier du service technique qui bâtit en une nuit des étagères dans la chambre mortuaire pour recevoir les cercueils? Le directeur technique qui accepte de brûler les protocoles administratifs pour accélérer les décisions? La blanchisseuse de la Pitié qui brasse chaque jour, dans les ateliers semi-automatisés, 25 tonnes de draps infectés de tous les bacilles de l'Île-de-France? Le préparateur pharmaceutique sommé de pourvoir en urgence les placards des «unités Covid»? Le kiné qui ré-éduque les fonctions respiratoires des survivants? L'hygiéniste qui s'échine à habituer les troupes aux «gestes barrières»? A qui s'adresse l'offrande abstraite de l'ovation, plus volatile que l'encens, semée dans l'air du soir, sans objet désigné ni récipiendaire identifié?

Dans l'unité Eole de médecine intensive et de réanimation (32 lits «armés Covid» sur les 123 de la Pitié), où furent accueillis les premiers patients de l'infection à la fin du mois de février, le chef de service, Alexandre Demoule, patine dans les couloirs, avec ses surchaussures de protection, à l'heure de la visite. Les patients luttent contre l'asphyxie, le corps hérissé de tubes. Un système d'oxygénation compose un poumon artificiel qui maintient en vie le corps

inconscient. Au chevet de ces pieuvres de chair et de canules s'affairent des infirmières masquées.

Héroïsme public et devoir privé

Demoule n'attribue pas les vivats publics à ses seuls confrères. «La réa est la discipline qui symbolise le travail d'équipe. Tout repose sur la trilogie médecin-infirmière-aide-soignante. Tous partagent la charge de responsabilité. L'hôpital français n'a laissé aucun malade à la porte. Tous ceux qui risquent leur vie dans nos murs y ont contribué.» Cinq infirmières et aides-soignantes (sur le front du Covid, comme au temps des moissons de 1914, les femmes sont à l'œuvre) retournent un patient intubé. Le malheureux (42 ans, 120 kg) se trouve en réanimation depuis trois semaines. Ses poumons s'engorgent, il faut le basculer sur le ventre. Lucile, réanimatrice, mène l'opération à la tête du lit, derrière une visière en plexiglas de soudeur soviétique. Après seize heures de garde, elle donne sa propre définition de l'héroïsme: «Nous avons su réagir. Au fond, nous faisons ce que nous savons faire.» La phrase sonne comme le Paul Valéry de Mélange: «Le devoir consiste à faire de son mieux ce que l'on est fait pour faire. Si tu n'es fait pour rien, tu n'as pas de devoir.»

Depuis un mois et demi, les Français entendent à nouveau tonner le mot «héroïsme» dans les commentaires politiques. Jusqu'alors, il était l'apanage de l'armée. Mais les militaires ont dû accepter qu'une guerre déclarée se déroulat sans eux. Or, dans les unités et les services de la Pitié, techniciens, cadres, logisticiens, hygiénistes, lingères s'accordent à la définition de Lucile. Ils tempèrent la référence à l'héroïsme public par le rappel de leur devoir privé. Ainsi, Véronique, secrétaire hospitalière en pneumologie, constate: «La boule au

ventre disparaît lorsqu'on se sent utile.» Ana, jeune préparatrice pharmaceutique, déduit: «Si nous nous désistons, comment l'hôpital tiendrait-il?» Lucienne, agent des services de restauration, prend sa pause au soleil sur un banc d'un jardin et parle comme une prophétesse des Caraïbes: «La peur détruit, l'amour l'emporte. Il faut se dévouer: un jour ce sera notre tour!» Et cet électricien du service technique – bleu de travail, langue d'Audiard et souhaite d'anonymat – lance: «Rien de changé pour moi, quand on choisit l'hôpital, on va chercher le "crobe".» Les vrais serveurs de l'héroïsme ne prononcent pas le mot. Le bavardage s'arrête aux murs de l'hôpital.

Les pathologies pulmonaires ne sont pas inédites à la Pitié. Pas plus que la violence des crises. Dans l'histoire contemporaine, la succession des catastrophes pourrait servir de définition à la notion de progrès. «J'étais là pendant la canicule de 2003, j'étais de garde encore le soir du Bataclan», se souvient Nathalie Nion, cadre administratif d'Eole. Mais la particularité inédite du Covid est la magnitude de sa propagation. Ce virus a tout d'un phénomène moderne: massif, rapide, global, incontrôlable. «La difficulté a davantage tenu dans le degré de la crise que dans sa nature, confirme le professeur Demoule. Nous luttons contre le débordement.»

L'afflux de patients a commencé à la mi-mars et culminé au début d'avril: la «première vague», en Covid-novlangue. La virologie n'étant pas l'océanographie, personne ne sait s'il y en aura une deuxième. L'arrivée subite et massive de patients en détresse respiratoire a ébranlé tous les services et mis sous tension les plates-formes logistiques de l'hôpital. Sous le général de Gaulle, l'intendance était faite pour suivre. Au XXI^e siècle, si elle ne suit pas, le

combat s'arrête.

Dans un système mondial hypertrophié, le matériel est une valeur suprême et son acheminement, l'enjeu principal. «Nous avons certes l'habitude de travailler sans stocks – puisque c'est la nouvelle doctrine capitaliste à laquelle nous sommes soumis – mais ce que nous avons vécu au début de la crise dépasse le flux tendu, c'était la folie», témoigne Grégoire Koszul, cadre logistique de la Pitié. Le jeune homme règne sur une plate-forme de deux étages où transitent chaque jour des tonnes de matériel médical non stérile. «A la mimars, les services frappaient à notre porte, j'étais obligé de distribuer les masques au compte-gouttes, avec l'impression de faire de la rétention, alors que je ménageais mon faible stock. Ici, à la Pitié, on consommait en une journée le volume quotidien de toute l'AP-HP!» La versatilité des doctrines gouvernementales sur l'inutilité, puis sur la nécessité, du masque a ajouté la fébrilité à la surchauffe.

Dans les sous-sols, les couloirs habituellement vides sont encombrés de caisses. Les piles montent au plafond. Quinze magasiniers zigzaguent entre les amoncellements de blouses chirurgicales confectionnées artisanalement et les bacs jaunes destinés à recevoir les déchets infectieux. Le flux ne tarit pas. «Nous sommes devenus une logistique de distribution, explique Jocelyne Jouchter, coordinatrice logistique de l'hôpital, depuis trente-sept ans à l'AP-HP. Le système ne nous permet pas d'entretenir du stock: ce n'est pas rentable!» Patrick Tilleul, chef de service de la pharmacie, formule la conversion progressive du service public à la doctrine libérale de la circulation permanente avec un bonheur de philosophe chinois: «Parfois, nous n'avons pas plus de 48 heures de stock de certains médicaments.

Nous marchons sur des nénuphars!»

Dans le hall d'entrée de la plate-forme, les magasiniers disposent des produits de première nécessité, que les aides-soignants viennent percevoir d'eux-mêmes sans s'encombrer des démarches administratives. Grégoire respire: «Un mois plus tard, nous maîtrisons la demande, mais, pendant les premiers jours, on a frôlé le crash; et si la logistique tombait, cela aurait été l'apocalypse! Je restais le soir pour garder les masques dans une salle scellée. A la fin, j'avais l'impression de protéger de l'or.» Un manutentionnaire traverse la réserve en poussant un diable chargé d'une cargaison de filtres. «Lui, c'est Martin, un polytechnicien en troisième année, il s'est porté volontaire pour nous rejoindre. Il devait faire son stage à l'ambassade des Etats-Unis, aujourd'hui, il empile des caisses venues de Chine.» Agent de la circulation globale: destin d'un X au XXIe siècle.

L'impéritie des pouvoirs publics

Par-dessus les frondaisons de marronniers du parc de la Hauteur, flotte la belle coupole XVIIe de la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière. L'aumônerie est fermée. Dieu aurait-il abandonné les hommes? A la Révolution, on convertissait les églises en dépôt de munitions. Au temps de la peste de 2020, la transformation de la chapelle aura été plus conforme à la vertu chrétienne. L'édifice abrite un stock logistique. Le matériel offert à l'AP-HP y est cantonné. Les caisses de dons sont acheminées par le portail central. Sous la lumière des transepts, un commercial d'entreprise, Thomas, coordonne les équipes de bénévoles qui charrient les palettes. Deux étudiantes poussent un diable entre les bénitiers. «Ici, on stocke les masques FFP2; ici, les gels offerts par L'Oréal; ici, des visières fabriquées sur une imprimante 3D; ici, des

masques fournis par l'Eglise de Chine. On surveille les accès car tout ce matériel, c'est l'arme du moment.» Et dans le silence des pierres blondes trônent les cartons plastifiés, nouveaux tabernacles de la crise universelle.

En biologie darwinienne, la réponse d'un organisme au danger s'appelle l'adaptation. «L'adaptation fut notre doctrine», dit Jocelyne Jouchter, en émergeant de la plate-forme logistique. La France, en ce printemps naissant, n'avait d'autre choix que d'adopter pour devise d'Etat un dicton paysan: nécessité fait loi. On trouva des solutions avant que les problèmes ne se posent, définition de l'urgence. «A la blanchisserie, explique le directeur, Jean-Charles Grupeli, on a dû faire laver les blouses médicales à usage unique! Elles arrivaient des réanimations Covid, les lingères ont accepté de les traiter.»

A la Pitié, chacun confirme que l'investivité des personnels hospitaliers a permis d'absoudre l'impréparation des personnels politiques. «Ce n'est pas du bricolage, c'est de l'ingéniosité», précise Paula, technicienne biomédicale, qui vient à l'instant de parasiter les pièces d'un moniteur pour relancer une machine de réanimation cardiaque défectueuse. «Les Français sont ainsi faits, résume Pascal, infirmier-réanimateur. Ils attendent l'ennemi avec fierté, affirmant que pas un bouton de guêtre ne manque. Très vite, ils sont balayés. C'est alors qu'ils rivalisent de génie dans la débrouille!» Maryse, aide-soignante de l'unité de chirurgie ambulatoire enveloppée dans un «poncho AP-HP» prédécoupé dans un sac-poubelle, ne le contredirait pas: «C'est efficace mais on est au sauna!»

Dans l'urgence de la réponse à l'urgence, le personnel de la direction numérique de la Pitié-Salpêtrière

s'illustre. Les pouvoirs publics, comme pour excuser leur impéritie, annoncèrent à la mi-mars la mise en place généralisée de la téléconsultation médicale. Rien n'avait été prévu. Après tout, les techniciens sont là pour donner corps aux promesses des politiques. Jour et nuit, les ingénieurs spécialisés de l'hôpital ont œuvré pour que les médecins assurent leur téléconsultation sans que lâche le haut débit ! «Le service a tout donné. C'était l'urgence absolue, puisque les contacts physiques étaient proscrits. Vous verrez qu'après la crise du Covid on sera habitué à la consultation virtuelle, dit la directrice du service numérique, Nathalie Picquet. Tout le matériel était en rupture. Le monde entier vidait les stocks de composants informatiques chinois, nous manquions de tout.» Grandeur taoïste de l'Empire céleste, qui fournit à la fois l'ennemi et les armes pour lutter.

Puis les programmeurs se sont attaqués au drame moral qui se profilait. La contagiosité empêchait les visites aux malades. L'homme, soudain, se préparait à souffrir, sans le secours des proches, dans ses draps devenus des linceuls de solitude. Les services numériques dotèrent les patients de tablettes offertes par le mécénat d'entreprises privées. Elles permettent de lire la presse et de recevoir la visite virtuelle des familles. Soudain, le temps devient moins long. Dans un proche avenir, le système permettra aux médecins de livrer aux familles des comptes rendus thérapeutiques à distance.

A la chambre mortuaire, l'informatique n'a pas d'utilité. L'intelligence artificielle ne console pas un cœur en peine. Le bâtiment flanque l'enceinte sud-est de la Pitié. Les murs sont sombres, l'entrée discrète : on laisse ici toute espérance et toute certitude. Un panneau annonce euphémiquement un règlement pour les «livrai-

sons». Renforcés par quatre volontaires – réservistes de l'armée et enseignants en droit –, les agents accueillent un afflux sans précédent de cercueils.

«Les familles sont autorisées à rendre visite pendant deux heures au défunt dans son lit de réanimation, explique Marylène Choureau, agente de la chambre mortuaire. Ensuite, les corps sont glissés dans des doubles housses et couchés dans des caissons réfrigérés.» Au deuil s'ajoute l'impossibilité de rendre les dévotions au corps. Marylène ne parle jamais de cadavres : «Au téléphone, j'essaie de maintenir le lien avec les familles. J'appartiens à la chaîne du soin, même si j'en représente l'ultime étape.» Ses yeux fatigués des larmes des autres ont vu les techniciens travailler à créer 33 «places mortuaires - Covid». «Les corps restent dans les caissons frigorifiques. Ensuite, les pompes funèbres arrivent mais, là, l'hôpital s'efface, c'est un autre règne : le business.»

Force intérieure

La crise du Covid a révélé ce qui pourrait définir la force de l'hôpital français : le maintien des corps de métier au sein d'une institution garantissant sa solidité. C'est la définition de la souveraineté. Elle s'applique aux Etats comme aux organismes. L'intégration des compétences est une spécificité malmenée de la Pitié. «On a beaucoup externalisé les prestations et nous nous adressons à de multiples entreprises, mais nous avons quand même gardé des intervenants dans les murs !», détaille Jocelyne Jouchter. Protégé par son enceinte, l'hôpital du Roi-Soleil n'aura pas totalement été livré à la loi cybermercantile consistant à faire du service public une place ouverte, à la merci du plus offrant.

Sur le site de compactage et de tri

des rebuts sanitaires, Agnès Pradel, «référente déchets», rend visite à ses équipes et circule entre les compacteurs et les bennes dégorgeant des pansements du jour. «On a doublé en un mois le volume des déchets infectieux !» Elle sait ce qu'il en coûte d'externaliser les fonctions vitales de l'hôpital. «J'ai déjà dû négocier des grèves auprès de mon prestataire il y a quelques années. Si nous avions eu une difficulté pour évacuer les déchets infectieux au début de la crise Covid, cela aurait été vraiment dangereux. J'ai dû user de psychologie avec les prestataires pour qu'ils ne se retirent pas.» Un camion effectue sa manœuvre pour emporter un chargement Dasri (déchets d'activités de soins à risques infectieux) à l'incinérateur de Créteil. Agnès Pradel n'a pas été infectée par le Covid. «Le virus ne veut pas de moi. Pourtant, c'est un poste fort exposé. Parfois, je voudrais dire à mes employés qu'ils tripotent toute l'année des déchets bien plus dangereux !»

Les services techniques de la Pitié emploient 150 ouvriers. Cette troupe octroie son autonomie de fonctionnement et d'entretien à l'hôpital. Certains ouvriers sont logés dans les murs du Grand Siècle. Michel, ancien égoutier, fêtera ses trente ans de maison : «Je fais partie des "logés".» Ainsi la Pitié a-t-elle pu compter sur son propre génie pour encaisser le choc de la mi-mars. Patrice Etournaud, cadre technique, raconte : «Avec les 125 techniciens, on a dû tout inventer. Il fallait reconfigurer les salles, convertir des véhicules ordinaires en ambulances de fortune. Pour une fois, on n'était pas astreints aux normes ! On nous demandait de préparer des sas d'entrée aux urgences en une nuit.» Son collègue Cruchon confirme la vertu de l'action directe : «On a eu l'impression de faire quelque chose de grand, les chauffagistes aidaient à l'électricité, les électriciens transportaient des

planches, personne ne mouffait, c'était le branle-bas.»

Particularité de la Pitié et souvenir d'un temps où l'hôpital recelait en sa propre enceinte toutes les articulations de son autonomie : la blanchisserie. Mitoyen des services techniques, l'atelier n'a jamais rompu son activité malgré le personnel fauché par le virus. Les draps sortis de l'esoreuse défilent à la chaîne, suspendus à une rampe automatisée. Et dans la procession des silhouettes fantomatiques, le directeur, Jean-Charles Grupeli, inspecte les machines. Près de 200 employés, venus pour beaucoup des banlieues nord de la capitale, lavent ici une grande partie du linge des 39 hôpitaux de l'AP-HP.

Ils sont exposés à la fibre de linge en suspension dans l'air et manipulent des tonnes de textiles souillés, dans des atmosphères de forge. «L'infection a d'abord frappé l'étage des cadres, se souvient Grupeli. Quand les chefs sont malades, le moral des troupes tombe. Et quand les sources d'approvisionnement des blouses se sont effondrées en 48 heures et que la Chine a fait monter les prix, c'est devenu psychédélique. Heureusement, nous avions des masques FFP2 en réserve et des bénévoles sont venus prêter main-forte. On n'a jamais rompu la chaîne, nos ouvriers ont tenu les postes!»

Et après ?

Nicolas Sèvegrand, «ingénieur des travaux», confirme la nécessité de maintenir un corps technique atta-

ché à l'hôpital : «Certains prestataires extérieurs se confinaient ; il a fallu réunir nos troupes, regrouper ceux qui n'étaient pas malades et agir vite, par nous-mêmes, en imaginant tous les stratagèmes pour pallier les manques.» Leçon de la Pitié à destination des nations : le circuit interne possède sa vertu.

Dans une crise, compter d'abord sur ses propres forces.

Se morfondre si on les a dispersées.

Veiller à protéger ses forces autonomes.

En face de la chapelle, Eric a installé son camion et offre chaque jour, grâce à un appel aux dons, 120 pizzas aux employés de l'hôpital. Des secrétaires médicales et des infirmières attendent la commande pour distribuer ensuite les pizzas dans leur service. Toute conversation de troquet remue des questions profondes, même devant un four à pizza. Qu'advient-il quand le virus sera vaincu ? Y aura-t-il cet «après-Covid» que les optimistes, encouragés par la formule présidentielle, appellent de leurs vœux ? Jocelyne Jouchter a déjà apporté un bémol à ses espérances : «Je suis une idéaliste sceptique. Après le Bataclan, on a pensé que tout changerait, rien ne s'est passé!» Les uns imaginent un réveil utopique, ils croient à la perfectibilité de l'homme. D'autres ne sont dupes de rien. Aurélie, secrétaire hospitalière : «On retournera aux oubliettes.» Mais Gwladys, secrétaire médicale, corrige : «Les Français ont vu qu'on existait.»

La crise entraînera-t-elle les pouvoirs publics à reconsidérer les salaires ? Le professeur Combes milite déjà pour que ses infirmières-réanimatrices jouissent d'un statut spécifique. Seule certitude : l'hôpital français a tenu. S'il a tenu, c'est grâce à une troupe de soutiers inconnus. Soudain la «société du spectacle» s'est aperçue qu'il existait une force échappant au spectaculaire. C'était l'habitude du docteur Louis-Ferdinand Céline de mentionner dans ses entretiens le labeur des hommes suant dans le ventre des paquebots pour que les croisiéristes jouissent du bon air sur les ponts. L'antique image du machiniste dans la coulisse participant à la gloire de la diva sur le devant de la scène a pris corps à l'hôpital pendant ces mois d'infection nationale.

A tous les étages de la Pitié, on s'ex-tasie devant un phénomène nouveau : entre collègues, on recommence à se parler, à se féliciter, à s'encourager. On affiche sur des petits papiers les remerciements que l'on reçoit. Signe des temps : on était allés jusqu'à perdre l'habitude d'un climat humain, simple, tempéré, dans l'ordre de la charité. Au moins, dans l'anonymat du labyrinthe de ces bâtiments, des gens ordinaires, fidèles au poste et cachant l'inquiétude sous le seul masque dont ils disposaient – le courage – ont-ils prouvé que la valeur n'attend pas la puissance des projecteurs. ■

par Sylvain Tesson





EVENEMENT – CORONAVIRUS

Transports publics : les capacités resteront drastiquement réduites

Les grandes entreprises de transport, qui prônaient l'abandon de la distanciation sociale en échange du port du masque obligatoire, n'ont pas été suivies. De gros problèmes opérationnels s'annoncent pour l'après-11 mai.

Edouard Philippe a clairement douché, mardi, les préconisations appuyées des opérateurs de transport public, qui demandaient l'abandon de la règle de distanciation sociale en échange du port du masque obligatoire dans les transports : pour au moins trois semaines à partir du 11 mai, ce sera l'un et l'autre.

Ainsi en a décidé la tutelle, à qui il revient de fixer les curseurs. Reste à savoir comment cette règle s'appliquera sur le terrain, dans un exercice totalement inédit dans l'histoire des transports dans lequel l'exécutif navigue à vue en essayant de concilier deux volets parfois contradictoires : restaurer la confiance des usagers tout en les incitant à être aussi peu nombreux que possible dans les rames de métro, les bus, les trams et les TER.

Sur le sujet très attendu de la distanciation sociale, Edouard Philippe va augmenter le nombre de rames en circulation... mais en diminuant la place à bord de chacune d'elle. Il a confirmé que la RATP allait passer à 70 % de son offre en moyenne à partir du 11 mai contre 30 % actuellement (ce sera près de 100 % pour les métro-sautomatiques parisiens), dans l'idée de « remonter rapidement à l'offre nominale ». Ce qui posera problème à la RATP pour des questions de planings de maintenance et d'absentéisme de ses agents. Sans parler des coûts de production qui vont conti-

nuer à exploser les compteurs.

Encore plus inédit, le Premier ministre a annoncé que « la capacité du métro parisien sera réduite, en condamnant un siège sur deux, ainsi que par des marquages au sol sur les quais », et qu'il faudra « se préparer à limiter les flux en cas d'affluence ». Aucun pays au monde n'est lancé dans un pareil exercice en sous-sol. Le Danemark qui a tenté un contingentement est en train d'y revenir, à cause des bousculades aux arrêts de bus, contrairement à la méthode recherchée.

Limiter les flux en cas d'affluence

La RATP, qui exploite 368 stations de métro toutes différentes en termes de configuration, ne dispose pas du personnel suffisant pour filtrer les accès, même aux heures de pointe. A moins d'un texte juridique ad hoc, ses 1.000 agents de sûreté de la brigade des réseaux ferrés (GPSR) ne sont pas habilités à verbaliser les clients dépourvus de masques, selon un dirigeant. Beaucoup de points pratiques restent donc à régler pendant les douze jours qui viennent.

Concernant les opérateurs hors région parisienne, le Premier ministre suggère d'entamer des concertations avec les différentes autorités de transport, émanation des collectivités, par exemple dans le but de réserver

les transports « à certaines heures à certaines populations ». Le lissage des horaires s'annonce complexe. Et pas plus qu'à Paris, les chauffeurs de bus de province ne peuvent matériellement continger les entrées et les sorties de voyageurs, surtout derrière leur vitre en Plexiglas.

Toujours peu de TGV

En ce qui concerne la SNCF, c'est là aussi un vrai casse-tête qui s'annonce. Embrayant sur le discours de l'exécutif, son patron, Jean-Pierre Farandou, vient de prolonger de 4 semaines « le recours au télétravail systématique pour tous les cheminots pouvant travailler à distance », tout en encourageant « l'ensemble des entreprises qui le peuvent à prendre les mêmes dispositions en cette période difficile ».

Mais au-delà des trains du quotidien, TER et Transilien, c'est surtout le TGV, sa traditionnelle vache à lait, qui se verra toujours réduit à la portion congrue, pour empêcher les Français de se déplacer d'une région à l'autre. Sauf pour motif professionnel ou familial impérieux. L'état-major de l'entreprise publique redoutait qu'on lui impose un « placement en damier » dans les trains, en faisant valoir qu'un TGV n'était pas rentable en dessous de 60 % de remplissage, mais le projet de Matignon sera pire en termes de fréquentation. Le déconfinement tourne à la déconfiture pour les transporteurs publics. ■





EVENEMENT

DES DIFFICULTÉS REDOUBLÉES

Précaires et confinés

Si le confinement pèse à tout le monde, dans les familles précaires, l'enfermement doit se conjuguer avec les difficultés matérielles.

À Tours, Roza et Qemal et leurs trois enfants, arrivés d'Albanie il y a trois ans, racontent un quotidien où l'enfermement se double d'obstacles à surmonter.

Tours (Indre-et-Loire)

De notre envoyée spéciale

Ce jour-là, la petite Anaïs, 1 an tout juste, se lève toute ronchon de sa sieste, les deux mains dans la bouche. Une dent l'a tenue en éveil toute la nuit. Et ses parents, avec qui elle partage son sommeil, aussi du coup.

La petite passe alors des genoux de sa mère, Roza, qui la berce et lui embrasse les cheveux, aux paumes tendues de son père Qemal, qui la fait rire en lui chatouillant le ventre. Arion, 14 ans, lui donne un jouet, Ariola, 12 ans, lui apporte une compote. Gros succès : la dent douloureuse est oubliée. Et la petite en body, bien campée sur ses deux jambes potelées, ne songe plus qu'à déambuler les yeux brillants dans le salon, de la mère au frère et du père à la sœur. Une fierté toute nouvelle : Anaïs a fait ses premiers pas le 22 mars, le jour même de son premier anniversaire. Et quelques jours après l'annonce du confinement.

C'est là, dans ce petit salon salle à manger, que la famille R., serrée sur le canapé en skaï marron en face de la télévision, a appris le confinement. Le 12 mars, Emmanuel Macron annonce la fermeture des établissements scolaires. Le 16 mars, il enfonce le clou en imposant le confine-

ment obligatoire, sans prononcer le mot, à compter du 17 mars à midi. Consternation dans le salon. « *Les enfants ont commencé à pleurer* », se souvient Roza. C'est que le confinement saisit la famille R. en plein envol. Alors que tous leurs efforts d'intégration commençaient à payer. « *Les enfants avaient changé de collège en septembre et commençaient à se faire des copains, moi je venais de signer pour mon premier emploi en France, et mon mari avait commencé sur un chantier* », résume la mère de famille.

Dans le salon salle à manger de l'appartement HLM du quartier Sanitas de Tours, attablés autour de la table ronde recouverte d'une nappe brodée, Roza, fine silhouette soucieuse, et Qemal, aux traits plus ronds et joyeux, expliquent la situation. Il y a trois ans, les R. ont dû quitter leur vie à Tirana, en Albanie, à la suite d'une « *histoire compliquée* », sur laquelle les parents ne souhaitent pas s'attarder. Qemal opte alors pour la France, où la famille arrive en mai 2017, d'abord à Orléans (Loiret), puis à Tours (Indre-et-Loire). L'asile, rarement accordé aux Albanais, leur est refusé.

Commence alors un long et solide compagnonnage entre la famille R. et les associations locales, notamment le Secours catholique, les Restos du cœur et Emmaüs. « *Nous avons connu*

les R. quand ils étaient au centre d'accueil de demandeurs d'asile de Joué-lès-Tours, se souvient Marie-Hélène, bénévole au Secours catholique. Ce sont des gens qu'on a envie d'aider car on a tout de suite senti qu'ils allaient faire les efforts nécessaires pour construire leur vie ici. » Les enfants sont scolarisés, d'abord en classe d'accueil, puis en classe ordinaire, et les adultes apprennent le français. Qemal devient compagnon à Emmaüs Touraine, ce qui lui permet d'accéder à un petit pécule, et à un statut qui favorise la régularisation.

En mai 2017, peu après la naissance d'Anaïs, les R. obtiennent un titre de séjour « *vie privée vie familiale* » qui les autorise à travailler. Enfin, l'association tourangelle Emmaüs Cent pour Un, qui paie le loyer et donne une somme de 300€ mensuels par foyer qu'elle accompagne, installe les R. dans un F4 au sud de Tours. Les enfants changent de collège et les parents peuvent alors commencer à chercher du travail.

Début 2020, ce patient travail porte ses fruits. Qemal s'établit comme auto-entrepreneur et commence en février à faire de la peinture et de la rénovation sur un chantier. Roza commence début mars un CDD de trois mois en tant qu'agent d'accueil dans une crèche du centre-ville, qui peut-être peut déboucher sur un CDI. Anaïs est gardée dans une crèche voi-

sine de l'appartement.

« *Puis le confinement est arrivé, et tout s'est arrêté* », explique Qemal dans un geste d'impuissance. La crèche, où Roza avait démarré son travail depuis une semaine, est fermée, le chantier est stoppé, laissant les R. dans l'incertitude quant à leurs revenus. « *Mon mari ne sera payé qu'à la fin du chantier mais on ne sait pas quand ça va reprendre, et moi je ne sais pas si mon contrat s'arrête ou pas* », confie Roza au téléphone fin mars.

Les R., qui ne touche pas le RSA, accessible seulement aux réfugiés ou aux étrangers non communautaires qui ont déjà résidé cinq ans en France, se retrouvent alors dans une situation très compliquée. Ils s'inquiètent d'abord pour leur titre de séjour, qui était en cours de renouvellement. « *L'an dernier, cela nous a coûté 1 450 €, si c'est la même somme cette année, je sais pas comment on va payer* », explique Qemal. La Caisse d'allocations familiales menace d'ailleurs dans un premier temps de suspendre, faute de carte de séjour, les 530 € d'allocations familiales, avant de les rétablir, suite à des courriers.

Les R. avaient déjà renoncé, en février, avant le confinement, aux 300 € de pécule que leur versait Cent pour Un, car « *il faut que ça profite à d'autres familles* », explique Qemal. Ils savent aussi que le contrat moral qui les lie à l'association Cent pour Un stipule qu'à partir du moment où ils ont du travail, ils doivent assumer le paiement des charges de l'appartement, puis du loyer, soit 620 €, en comptant l'électricité. Ce transfert, qui doit s'accompagner d'une demande d'allocation logement, était prévu pour avril. Et puis, il faut nourrir ces deux adolescents en pleine croissance qui ne vont plus à la cantine scolaire, aux tarifs modiques, et « *veulent manger tout le temps* ».

Bref, la fin du mois de mars est difficile. Pour aider, le Secours catholique donne un chèque de 50 € et les Restos du cœur un colis avec de la nourriture et des produits d'hygiène. Qemal remercie comme il peut, en devenant bénévole, deux à trois fois par semaine, pour le compte de l'association tourangelle La Table de Jeanne-Marie, qui, en cette période de confinement, lui demande d'acheminer des denrées alimentaires aux personnes vulnérables. Roza compose comme elle peut des repas qui calment les estomacs. Et passe aux couches lavables pour Anaïs.

Heureusement, fin mars, bonne nouvelle : la famille R. constate que la crèche, où Roza venait de signer son contrat de travail juste avant le confinement, lui a versé son salaire, soit presque 1 000 €. Heureusement car les R. constatent qu'ils ne sont pas éligibles aux différentes aides mises en place pour les plus démunis par le gouvernement. L'aide exceptionnelle annoncée le 13 avril par Emmanuel Macron (*lire les repères*) ne les concerne pas car ils ne perçoivent ni le RSA, ni l'ASS (l'allocation de solidarité spécifique), ni les allocations logement. Et la prime de 1 500 € versée aux indépendants ne peut pas être versée à Qemal, car il a créé sa microentreprise après le 1^{er} février. Mais qu'importent les aides, du moment que le frigo n'est plus vide : « *J'ai pu faire des courses à Carrefour* », se félicite Roza.

Une fois les soucis matériels un peu levés, la vie confinée peut reprendre son cours. Avec ses hauts et ses bas. « *C'est un peu difficile pour les enfants* », glisse Roza. La scolarisation des deux grands notamment est un sujet constant de préoccupation pour la mère de famille. Passé un moment de flottement, les deux collégiens reçoivent quotidiennement des cours et des devoirs à faire sur l'ENT, l'espace numérique de travail de l'éduca-

tion nationale. Pas facile quand l'ordinateur familial, bien fatigué, ne permet pas, la plupart du temps, la connexion. Arion et Ariola se débrouillent donc comme ils le peuvent avec le portable des parents. Ce qui limite les possibilités. « *Je ne peux les aider, il y a la barrière de la langue et puis c'est pas la même façon d'apprendre qu'en Albanie* », regrette Roza.

Mais dans la famille R., on respecte le confinement à la lettre. Seul Qemal sort, pour faire les courses ou se rendre à ses activités bénévoles. Le reste de la famille ne s'autorise guère plus qu'un tour de parking autour de l'immeuble, de temps en temps pour dégourdir Anaïs qui sait très bien aller chercher son manteau pour indiquer son impatience. Déjà, en temps normal, Roza surveille les fréquentations de ses deux grands. Alors, en ces temps de confinement, « *je ne les laisse pas sortir* », assure la mère de famille, qui craint les sollicitations des dealers de drogue du quartier.

Les deux adolescents traînent donc leur ennui devant les écrans, sous l'œil vigilant de Roza, qui se méfie des jeux vidéo. Arion a vite renoncé à faire du sport dans l'appartement. Ariola, elle, se délecte des tutos de maquillage et de coiffure, quand elle peut s'emparer du portable de sa mère. Elle apprécie aussi de regarder *Élite*, une série télévisée où trois ados de la classe ouvrière se retrouvent dans une école privée très élitiste.

La famille, habituée à une vie sans trop de sorties, faute d'argent, passe surtout beaucoup de temps ensemble. On joue avec Anaïs, on fait des jeux de société, on répond ensemble aux questions posées par l'animateur du jeu télévisé Slam.

Mais, parfois, tout de même, l'enfermement dans le F4 devient irrespirable. Si en mars, Roza estimait que

le confinement se passait bien, en avril, elle concède un ras-le-bol, notamment quand la famille apprend qu'il est prolongé jusqu'au 11 mai. « On s'énerve pour des choses qui n'en valent pas la peine, une cuillère de sucre en trop, une chose mal rangée », raconte-t-elle en souriant.

Dans la famille R., la question de la reprise du travail pour les adultes et

de l'école pour les enfants ne fait donc pas débat : ce sera le plus vite possible. « Les enfants ont besoin d'aller à l'école et nous on doit aller travailler. On attend juste de savoir quand. » Sur la table de la salle à manger, un petit vase abrite deux boutons de rose que Qemal a ramens à sa femme. « Quand celle-ci sera ouverte, parie-t-il, en montrant une fleur rose orangé, j'espère qu'on pour-

ra sortir. » ■

Durant l'épidémie de coronavirus, les Restos du cœur continuent leur activité auprès des plus démunis.

Durant l'épidémie de coronavirus, les Restos du cœur continuent leur activité auprès des plus démunis. Photo : Masha Mosconi/Hans Lucas

par Nathalie Birchem





CERTAINS TERRITOIRES SONT EN « SITUATION D'URGENCE ALIMENTAIRE, VOIRE HUMANITAIRE », ALERTE CHRISTELLE DUBOS, LA SECRÉTAIRE D'ETAT AUPRÈS DU MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

« Huit millions de personnes vont avoir besoin de l'aide alimentaire cette année en France »

Précarité Lors du confinement, la crise sanitaire s'est muée en crise économique et sociale. Il pousse de très nombreuses familles dans la précarité : le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire devrait augmenter de 45 % cette année en France.

CHRISTELLE DUBOS , secrétaire d'Etat auprès d'Olivier Véran, explique qu'il faut renforcer tout le système de l'aide alimentaire en France, pour lui permettre de jouer un rôle d'amortisseur crucial dans les prochains mois.

On a vu se multiplier les alertes de la part d'associations et de mairies sur une précarité alimentaire grandissante. Qu'en est-il ?

La crise sanitaire et économique est aussi une crise sociale. Elle bouscule le quotidien de nombre de familles et cela a des effets encore plus lourds sur les publics déjà fragiles. La fermeture des cantines des écoles et des crèches, qui permettent aux enfants de manger quasi gratuitement, les emplois perdus, les compléments de revenus devenus impossibles, les structures traditionnelles de l'aide alimentaire qui ne peuvent plus fonctionner correctement dans certains endroits, faute de bénévoles ou de lieu adapté... Il y a en France une urgence alimentaire, voire humanitaire dans certains territoires. D'ordinaire, selon les associations, 5,5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire ponctuellement ou régulièrement. En 2020, ce seront probablement huit millions de personnes, même s'il est difficile d'estimer précisément cette augmentation. Certains départements ont vu s'allonger les files d'attente lors des distributions... C'est la raison pour

laquelle nous avons déclenché un plan d'urgence.

Comment se traduit-il ?

En temps normal, 115 millions d'euros sont consacrés en France à l'aide alimentaire annuel-lement, dont 55 millions financés par l'Europe. Sans compter 350 millions de défiscalisations de dons et 250 millions alloués par les collectivités locales. Nous n'avons pas eu à improviser : le modèle existe, il fonctionne, mais il a fallu le renforcer. Nous avons débloqué 39 millions d'euros pour parer au plus pressé. Quatorze millions sont consacrés à des chèques d'urgence alimentaires, sur le modèle des tickets restaurants. Il a fallu 48 heures pour les mettre en place, c'est Edenred qui les a imprimés et ils bénéficient de tout le réseau de garantie déjà mis en place par cette société. Ils sont ou seront distribués dans des territoires de France métropolitaine – Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise, certaines zones de l'Essonne et des Bouches-du-Rhône – et d'outre-mer. Ces chèques seront distribués par les mairies en s'appuyant si besoin sur les associations locales. Vingt-cinq autres millions d'euros ont été alloués directement aux associations habilitées à l'aide alimentaire, pour leur permettre de mettre à niveau une logistique bouleversée et de répondre à la hausse des besoins constatée sur le terrain.

La gestion de l'urgence ne va pas suffire...



Christelle Dubos souhaite « que les associations accèdent facilement aux ressources locales ». Photo : SIPA PRESS

Non. Il y aura une après-crise sociale qui sera probablement marquée par les décrochages scolaires, le chômage, des plongées dans la précarité et d'autres phénomènes que l'on n'évalue pas encore. C'est pourquoi il faut faire de l'aide alimentaire une véritable politique publique. C'est capital, car les associations qui distribuent sont souvent la porte d'entrée pour venir en aide plus globalement à des personnes en grande difficulté. Cette crise montre qu'elles font du très bon travail. Mais elle révèle aussi les fragilités structurelles de l'aide alimentaire : des disparités géographiques importantes, des difficultés d'approvisionnements, des aberrations dans les achats de denrées qui sont souvent tout sauf locales, des lourdeurs. Sans se substituer aux associations, l'Etat doit accompagner plus.

En faisant de l'aide alimentaire une politique publique, ne risque-t-on pas d'alourdir tout le système et de le rendre inefficace ?

Mon but est surtout de faciliter la tâche des associations : elles ont le réseau, l'efficacité et la notoriété. Il ne s'agit pas de s'y substituer, mais d'être à leurs côtés. Cela ne peut pas être seulement budgétaire. L'Etat doit mettre les mains dans le cambouis. D'abord, s'assurer que les financements européens seront sanctuarisés et que leur usage sera sim-

plifié. Ensuite, faire en sorte d'alléger les aspects administratifs qui pèsent sur les associations dans leurs interactions avec l'Etat. En outre, il faut travailler sur les approvisionnements. L'Etat effectue, via la commande publique et des appels d'offres, des achats centralisés pour vingt-sept types de produits, comme le lait ou la viande, qui sont ensuite distribués aux associations. Il faut donner plus de souplesse aux acheteurs afin qu'ils puissent se fournir plus efficacement au plus près des territoires où sont les besoins. Enfin,

nous voulons que les associations accèdent facilement aux ressources locales, à travers les marchés d'intérêt nationaux, par exemple. Nous devons leur permettre de bien jouer le rôle d'amortisseur social qui sera le leur dans les prochains mois. ■

par Emmanuelle Ducros

@emma_ducros t





QUAND TRAVAIL ET ENTRAIDE VONT DE PAIR

« *Je me sens utile en travaillant pour Gran-ny.* » Pendant le confinement, Inès Bertrand, 20 ans et étudiante en troisième année de licence de management des organisations, à Versailles, a trouvé de quoi occuper ses journées. Une fois par semaine, elle rend visite à « Granny », 83 ans, et l'aide à faire son ménage. Un service qui lui permet de gagner 10 euros de l'heure. De quoi arrondir ses fins de mois, difficiles depuis qu'elle est au chômage partiel. Embauchée en alternance dans une entreprise, celle-ci ne lui permet pas de télétravailler.

Si Inès Bertrand a réussi à dégoter ce travail, c'est grâce à internet. En cherchant, elle a découvert le site Granny et Charly, créé en février dernier, qui met en relation étudiants et seniors. Les missions peuvent être rémunérées. « *Mais en cette période difficile, des jeunes aident gratuitement* », précise Amélie Frély, la présidente du site. Sur ce dernier, il est rappelé que l'aide aux personnes fragiles jus-

tifie une attestation dérogatoire du gouvernement. Simple visite ou coup de fil, ménage, courses... Les jeunes peuvent être amenés à réaliser ces tâches pour une ou plusieurs personnes âgées, régulièrement ou ponctuellement. Le tout pour 10 à 25 euros de l'heure. Une fois inscrite, Inès Bertrand est très vite contactée par Amélie Frély. « *Elle cherchait une personne qui puisse venir aider sa propre grand-mère, qui n'est autre que la fameuse Gran-ny* », indique l'étudiante. Inès Bertrand ne regarde pas l'heure tourner, et reste tant que Granny a besoin d'elle. « *En fonction de ce qu'elle a à faire, je travaille entre deux et trois heures* », précise-t-elle. Cette rencontre rassure Amélie Frély, qui permet enfin à sa grand-mère de tester son propre concept. « *Elle m'appelle tous les jours pour me dire qu'Inès est formidable et qu'elle refera appel à ses services* », partage-t-elle.

Osanne Darantière s'est aussi inscrite sur ce site. Parmi les 600 membres

qu'il compte, elle est l'une des rares à ne plus être étudiante. Restauratrice de tableaux à Paris, elle s'est confinée en famille dans le Lot-et-Garonne, à Saint-Caprais-de-Lerm. Sur les réseaux sociaux, la jeune femme lit une annonce du site adressée aux habitants du Sud-Ouest et postule immédiatement. Cela fait plus de dix jours qu'elle rend visite à Marie, 95 ans, qui habite à trente kilomètres de chez elle. « *Je vais la voir pendant deux heures le mardi et le jeudi. Nous discutons, je lui fais des bouquets de fleurs et des courses à la pharmacie* », raconte la jeune femme de 28 ans. Pour ces services, la famille de la dame souhaitait rémunérer Osanne Darantière. « *J'ai refusé. Cela me fait trop plaisir de l'aider. J'ai en revanche accepté d'être défrayée pour les déplacements* », confie la restauratrice de tableaux. Pour certains, l'entraide n'a pas de prix. ■

par E. F.





CES PETITS MÉTIERS AUXQUELS LE CONFINEMENT DONNE DES AILES

PRIVÉS DE LEUR ACTIVITÉ HABITUELLE, ILS SE SONT FAITS SONDEURS, PROFESSEURS DE MUSIQUE, OUVRIERS AGRICOLES OU RÉDACTEURS DE COPIES POUR ÉLÈVES EN MAL D'INSPIRATION. TOUR D'HORIZON DE CES PETITS BOULOTS QUI PERMETTENT D'AMÉLIORER L'ORDINAIRE...



« Le jour même où j'ai postulé, j'ai été appelée dans la foulée. » Pour pallier l'ennui, sortir un peu de chez elle et arrondir ses fins de mois, Roxanne Laurens, 24 ans, étudiante en hôtellerie, a trouvé un emploi à Carrefour, à Nice, où elle est confinée chez ses parents. Pour ses 30 heures hebdomadaires de services de préparatrice de commandes pour le drive, la jeune fille perçoit un salaire de 1 050 euros net. Un travail que l'étudiante a déniché sur le site Mobilisation Emploi.

Depuis le début du confinement, le gouvernement a mis en place cette plateforme, proposant quotidiennement de nouvelles offres d'emploi. En plus de la distribution, l'agriculture aussi cherche des bras. « Surtout dans le Sud-Ouest, en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne, où les activités de maraîchage sont intenses », explique le syndicat Jeunes Agriculteurs. C'est ainsi que Loris Sabatier, 23 ans, a trouvé rapidement un emploi. En raison de l'épidémie de coronavirus, il a été licencié de son poste d'attaché commercial pour une entreprise de musique près de Bordeaux. Ce jeune actif s'est alors tourné vers la vigne pour continuer à recevoir un salaire. « Je suis ouvrier agricole pour le château Margaux. Cela me

permet de gagner 1 275 euros par mois », indique-t-il, soulagé. Son CDD pourrait même être renouvelé pour les prochains mois.

D'autres préfèrent gagner de l'argent en restant confinés derrière leur écran. Certains ont par exemple opté pour un concept de plus en plus répandu : répondre à des sondages tout en étant rémunéré. « Les Français sont-ils adeptes de l'option vegan dans les fast-foods ? », « Qu'ont-ils pensé de l'allocution d'Emmanuel Macron ? » « Les panélistes reçoivent entre trois et cinq études par mois. Ces dernières semaines, ils répondent plus régulièrement », observe la société d'étude de marché Yougov. Au bout de six mois, les adhérents peuvent récolter 25 euros, par virement ou en chèque-cadeau. Une maigre compensation qui peut tout de même apporter un soulagement.

Le marché des cours particuliers dopé

La fermeture des écoles a également dopé le marché des cours particuliers. Mathilde Motte, 20 ans, s'est inscrite sur l'application Teach'r. L'étudiante en licence de mathématiques donne des cours en visioconférence ou par téléphone à des collégiens et des lycéens. « L'élève m'explique la méthode qu'il compte utiliser pour son exercice. Une fois qu'il l'a terminé, il me l'envoie en photo pour que je le corrige. » À raison de trois heures

de cours par semaine, Mathilde Motte gagne une centaine d'euros par mois. Sur la plateforme, l'enseignement est exclusivement réservé aux étudiants. « Nous leur soumettons d'être rémunérés entre 9 et 14 euros de l'heure, et entre 13 et 22 euros s'ils sont auto-entrepreneurs », précise Eytan Azria, fondateur de Teach'r et lui-même étudiant en école d'ingénieurs.

Beaucoup de Français profitent de leur temps libre pour se mettre à la musique. La plateforme Unizic propose à des musiciens qualifiés de donner des cours. « Selon le niveau des élèves et leur instrument, une séance coûte entre 20 et 60 euros de l'heure », note Lucile Colas, cofondatrice d'Unizic. En indépendante, Emma Rèche, 20 ans et étudiante en musicologie, apprend à chanter à sept élèves âgés de 10 à 40 ans. « J'étais contre l'idée de chanter sur Skype ou Zoom. Finalement, le son n'est pas si mauvais et je peux proposer des cours collectifs », témoigne l'étudiante. Chaque semaine, elle parvient à donner neuf heures de leçons, facturées entre 15 et 25 euros de l'heure.

Le confinement a également développé certaines pratiques plus contestables, comme la vente de devoirs en ligne. Le site Pimido met ainsi en relation des rédacteurs et des élèves pour les aider à rédiger leurs dissertations, voire leurs mémoires. « Même des parents nous contactent

pour les devoirs de leurs enfants », assure Jean-Xavier Bersot, cofondateur de la plateforme. Les rédacteurs sont rémunérés environ 20 euros par page écrite. Pour Alexandre Capron, 26 ans, ce job lui permet de gagner facilement « 300 euros pour quatre devoirs ».

D'autres choisissent de mettre en lumière leurs talents de vendeur. Si les magasins sont fermés, le commerce en ligne continue à bien se porter. Laurine Berjano, 21 ans et étudiante en DUT carrières juridiques, jongle entre ses cours et son nouveau job de distributrice pour une marque de

cosmétiques américaine. « Le premier mois, je pense récolter une petite centaine d'euros. Au fur et à mesure, je peux gagner jusqu'à 400 euros. » De quoi donner des idées à certains. !■

par Emma Ferrand @em_ferrand

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

LE SUCCÈS DU « BLABLACAR DE L'ABONNEMENT »

Depuis le début du confinement, les abonnements aux sites de vidéo à la demande explosent. Des abonnements qui coûtent entre 7 et 12 euros en moyenne et sont difficilement cumulables. C'est pourquoi trois jeunes entrepreneurs ont imaginé une solution pour obtenir des abonnements de films, séries, musique ou encore jeux vidéo moins onéreux. « Nous sommes le BlaBlaCar de l'abonnement », tente Jonathan Lalinec, cofondateur de Spliit. Le concept : partager un abonnement entre utilisateurs, pour permettre à chacun de faire des économies. Le souscripteur de l'abonnement transmet son identifiant et son mot de passe à un utilisateur, qui lui rembourse sa participation au paiement. « En général, les utilisateurs disposent de plusieurs abonnements et arrivent à économiser entre 20 et 30 euros par mois », note Jonathan Lalinec. Spliit récupère une commission de 5 %. Depuis le début du confinement, le nombre d'abonnés sur Spliit a explosé. « Avant l'épidémie de coronavirus, nous avions 50 à 100 nouveaux abonnés par jour. Aujourd'hui, entre 500 et 1 000 s'inscrivent quotidiennement », assure le cofondateur du site. Au total, 100 000 utilisateurs sont inscrits sur cette plateforme.





Métiers : pas tous égaux face au virus

Exposition au Covid-19, nouvelles précarités économiques, difficultés pour gérer la famille... La crise sanitaire façonne des vulnérabilités professionnelles inédites.

Par Aurélie Lebel

La crise sanitaire a redistribué les fragilités de nos métiers. Certains emplois, peu considérés, se sont révélés « essentiels » à la survie de la nation. Et ont dû aller au front, malgré les risques. Des entreprises en pleine croissance ont quant à elles été obligées de fermer boutique. Sans savoir, pour l'instant, quand elles pourront reprendre leur activité. Les vulnérabilités de nos emplois — qu'elles soient économiques, mais aussi celles liées aux conditions de vie ou de travail — ont été chamboulées en quelques semaines.

C'est en tout cas ce que démontre l'étude du laboratoire d'idées France Stratégie, que nous dévoilons en exclusivité. Quels sont les métiers les plus mal lotis à l'heure du coronavirus ? « Aucun métier n'est tout rose ou tout noir, estime Jean Flamand, coauteur de l'étude. Un ouvrier dans le bâtiment est au chômage partiel ou total. Mais il peut garder ses enfants et se reposer. Une caissière, quant à elle, enchaîne les heures supplémentaires mais elle fait face à d'éventuels problèmes sanitaires et rencontre des difficultés pour concilier sa vie personnelle. »

Selon France Stratégie, cinq catégories de travailleurs se dessinent toutefois à l'heure du coronavirus, plus ou moins fragilisées financièrement, dans leur vie personnelle ou dans leurs conditions de travail.

Tout d'abord, les « vulnérables de toujours », ouvriers de l'industrie et du bâtiment, artisans ou employés administratifs d'entreprise. Alors qu'ils ont déjà beaucoup souffert des licenciements lors de la crise de 2008, ces 4,2 millions de Français sont encore 1 sur 5 à être en CDD ou en intérim. Et ont donc été massivement placés au chômage partiel — ou au chômage tout court — avec le confinement. Ces petits salaires ruminent à la maison un avenir incertain : « La charge des enfants devient d'autant plus compliquée que l'emploi est mis en péril ou que le chômage partiel vient diminuer des revenus déjà faibles », estime l'étude.

10 millions de personnes sur le front

Viennent ensuite « les nouveaux vulnérables » de la crise sanitaire, ces professionnels de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, des transports ou encore de la culture dont les activités ont été interdites depuis le 17 mars. Ces métiers « sont confrontés à une crise historique qui, dans bien des cas, s'annonce durable », précise l'étude.

Les métiers « au front » comptabilisent le plus gros des troupes avec plus de 10 millions de policiers, caissières, éboueurs ou encore métiers de bouche qui travaillent malgré la crise. Déjà confrontés à des horaires décalés, des conditions de travail souvent difficiles, ils sont désormais « soumis à un risque infectieux par






leur contact avec le public », estime l'étude. Dans ces métiers souvent féminins et peu rémunérés, les familles monoparentales sont nombreuses et la gestion des enfants rendue très compliquée.

La dimension économique prime

Les cadres en télétravail sont les plus protégés économiquement. Ils peuvent travailler à domicile où ils s'exposent, néanmoins, à une « hyperconnectivité » et donc « à une dégradation de leurs conditions de travail, aggravée par la difficulté à concilier vies familiale et professionnelle ».

Enfin, viennent ces métiers économiquement préservés mais souvent en inactivité partielle, comme les employés intermédiaires, les assistantes de direction ou les techniciens de maintenance. Pour eux, « la reprise d'activité sera potentiellement rendue moins aisée » par la mise en place de nouvelles organisations du travail, comme l'accentuation du télétravail.

« Evidemment, pour tous ces métiers, la dimension économique reste le facteur le plus important, estime Cécile Jolly, cheffe de projet et coautrice de l'étude. Mais les nouvelles vulnérabilités qui se révèlent, concernant les conditions de travail et les conditions de vie détériorées, seront à prendre en considération dans la gestion de sortie de crise. ■

	VULNÉRABLES NOUVEAUX DEPUIS TOUJOURS	SUR LE FRONT DU COVID-19	CADRES HYPER- CONNECTÉS	MÉTIER EN INACTIVITÉ PARTIELLE	ENSEMBLE
					
	Ouvriers du BTP, artisans...	Cuisinier, acteur...	Policier, caissière, médecin...	Fonction publique, banque...	Comptabilité, maintenance...
Effectifs en millions	4,2	4,3	10,4	3,9	4
					26,8
Part de travail à domicile	9 %	14 %	22 %	38 %	14 %
					20 %
Conditions de vie					
Salaire mensuel net médian ¹⁾	1 631 €	1 550 €	1 626 €	3 078 €	1 906 €
					1 800 €
Part des femmes	23 %	38 %	65 %	37 %	52 %
					48 %
Part de familles monoparentales	8 %	10 %	10 %	5 %	8 %
					9 %
Part d'urbains ²⁾	31 %	43 %	39 %	61 %	42 %
					42 %
Conditions de travail					
Part de travail le week-end	25 %	50 %	54 %	28 %	22 %
					40 %
Part de travail le soir	19 %	34 %	28 %	31 %	14 %
					26 %
Intensité des risques et des contraintes physiques ³⁾	0,53	0,30	0,27	0,09	0,19
					0,29
Intensité de la charge mentale ⁴⁾	0,29	0,33	0,33	0,38	0,35
					0,33
Part de contact avec le public ⁵⁾	28 %	53 %	73 %	30 %	34 %
					51 %

1. Des salariés à temps complet. 2. Zone urbaine de 200 000 habitants ou plus. 3. L'indice 1 correspond à l'intensité maximale. 4. De vive voix.

SOURCE : FRANCE STATISTIQUE L'INFORMAIRE



EUROPE ET INTERNATIONAL



MONDE

Défections en Europe sur le traçage

Pour la recherche des personnes contaminées, la Belgique renonce à toute application numérique et privilégie une approche basée sur des enquêteurs.

En matière de traçage des contacts des malades du coronavirus, la stratégie commune à l'échelle de l'Europe a sans doute fait long feu. Une quinzaine de jours, à peine, après le lancement d'une initiative de la Commission sur les solutions technologiques à mettre en œuvre ensemble dans les États membres en phase de déconfinement, c'est une nouvelle crise dans la crise à Bruxelles. Sur fond de craintes pour la vie privée et pour les libertés publiques, avec, en embuscade, les géants du numérique qui font leur beurre sur les données personnelles, les pays adoptent les uns après les autres des approches différentes.

Un risque accru de surveillance étatique

Cela vaut pour ceux qui persistent dans leur choix d'une application fonctionnant via le Bluetooth, le protocole d'échange de données entre des appareils proches. Alors que la

France reste à bord jusqu'ici, l'Allemagne vient de décider de ne plus soutenir la plateforme paneuropéenne PEPP-PT, car elle utilisera un stockage de données sur un serveur centralisé qui pourrait, comme le dénoncent de nombreuses ONG spécialisées, faire courir un risque accru de surveillance étatique. Avec la Suisse, l'Autriche et l'Estonie, le gouvernement d'Angela Merkel privilégie une approche où les informations ne seraient conservées que sur les téléphones des citoyens, un modèle dit décentralisé, plus protecteur sur le papier mais également plus compatible avec le système développé conjointement par Apple et Google...

Mais certains États membres de l'Union européenne font désormais des pas de retrait plus marqués. L'impasse sur l'application italienne Immuni, faite dimanche par le premier ministre Giuseppe Conte lors de son discours détaillant les mesures de déconfinement, alimente les spécula-

tions sur un potentiel abandon, mais rien n'est arrêté à Rome. En Belgique, le gouvernement fédéral a, lui, déjà lâché l'affaire en mettant en avant le fiasco de l'expérience autrichienne : seuls 3 à 4 % des habitants, là-bas, auraient téléchargé l'application lancée par la Croix-Rouge, très loin du seuil minimal requis fixé à 60 %. Ministre en charge de la Protection de la vie privée, Philippe De Backer explique qu'il n'y a « pas besoin d'application pour la recherche de contacts » qui « peut être effectuée manuellement ». Pour cela, l'État belge s'en remet à une méthode moins liée au mistigri technique, la bonne vieille main-d'œuvre humaine, avec le recrutement de 2 000 enquêteurs de terrain qui seront chargés d'identifier les citoyens potentiellement contaminés à partir de chacun des cas avérés. ■

par Thomas Lemahieu,





MONDE

Grèce

Grèce

L'austérité, une entrave au droit à la santé

Un rapport d'Amnesty International s'alarme des séquelles touchant le système public de soins après une décennie de violents ajustements structurels.

Les mesures prises très tôt par les autorités pour prévenir l'expansion de la pandémie de Covid-19 permettent à la Grèce, jusqu'ici, d'échapper à la catastrophe sanitaire. Elles masquent mal, pourtant, le délabrement d'un système de santé durement éprouvé par une décennie d'austérité. Dans un rapport rendu public hier, Amnesty International brosse un tableau sombre des effets de l'ajustement structurel sur la situation sociale et sanitaire du pays. Irriguée de témoignages d'usagers du système de santé, de personnels soignants, d'experts, l'étude établit que les trois « programmes économiques » imposés par les créanciers en contrepartie de nouveaux prêts ont « entraîné des violations du droit à la santé ». Avec un impact décuplé sur les personnes les plus vulnérables : femmes, personnes handicapées, migrants, personnes âgées, porteurs de maladies chroniques, chômeurs, précaires, sans-abri.

Pertes d'emplois, de logements, pauvreté

Les rapporteurs réfutent l'idée d'un « retour à la normale » en Grèce ; ils s'alarment au contraire des conséquences à long terme de réformes structurelles qui ont littéralement démoli le système public de santé. « Il faudra des années pour rectifier ce qui s'est passé, l'impact de la crise. Vous construisez une maison et elle s'effondre. C'est là que nous en sommes maintenant. Nous devons recommencer à construire ce secteur à partir de zéro », résume un médecin de Thessalonique.

La crise a doublement éprouvé la santé des Grecs. D'abord en exposant de vastes pans de la population à la perte d'emploi et de logement, à la pauvreté. Le chômage est ainsi passé de 7,8 % en 2008 à 17,3 % en 2019, avec un pic de 27,5 % en 2013, sans parler de la compression des salaires, de l'amputation des pensions et de la hausse de la pression fiscale. La fonte des revenus et la précarité des conditions de vie ont éprouvé les corps et les têtes. Les rapporteurs soulignent que « le chômage peut potentiellement nuire à la santé des individus » avec la restriction de l'accès aux soins et à d'autres déterminants de la santé, alimentation saine et habitat.

Exil de médecins, pénurie de médicaments

Cette entreprise de destruction sociale s'est conjuguée avec des coupes brutales dans les dépenses publiques affectées à la santé. Entre 2009 et

2017, celles-ci ont chuté de 42 %, passant de 6,49 % du PIB (produit intérieur brut) à 4,89 %. Et c'est l'hôpital public qui a payé l'addition la plus lourde, avec des dépenses réduites de 43 %. Résultat : les soignants interrogés, eux-mêmes affectés par des pertes de revenus et par la surcharge de travail créée par les suppressions de postes, décrivent « une situation désespérée » avec, dans les hôpitaux publics, des suppressions massives de lits, jusque dans les unités de soins intensifs, mais aussi des pénuries de médicaments, de vaccins et de fournitures de base (cathéters, bandages, seringues).

Autre effet terrible des politiques d'austérité : l'exil, depuis 2010, de près de 20 000 jeunes médecins. Conséquence pour les patients : la qualité des soins s'est dégradée et les délais d'obtention de rendez-vous pour une consultation, un examen, une intervention, se sont considérablement allongés. Devant la menace du coronavirus, le gouvernement grec a débloqué, avec le feu vert de l'Eurogroupe, des fonds d'urgence à destination sociale et sanitaire. Mais, préviennent les rapporteurs, le carcan des objectifs budgétaires toujours imposé au pays, faute de renégociation sérieuse de la dette, continue d'entraver l'exercice du droit fondamental à la santé.

Rosa Moussaoui ■

par Rosa Moussaoui,





Bangladesh

Bangladesh

Les forçats du textile contraints de retourner à l'usine

Un quart des petites mains du textile s'étaient vues licenciées à la suite de l'annulation des commandes par les grandes marques. Sous pression des donneurs d'ordres et du patronat, les ouvriers retournent à l'atelier, sans garantie de sécurité sanitaire.

Parfois sans salaire depuis la fermeture des ateliers il y a un mois, des centaines de milliers de forçats du textile bangladais n'ont eu d'autre choix que de retourner à l'usine. Même sans respect des conditions minimales de sécurité sanitaire. Au Bangladesh, les pressions des donneurs d'ordres internationaux – les grandes marques de prêt-à-porter – ont eu raison des mesures de confinement. Pour voir repartir les profits, ils peuvent s'appuyer sur la peur de la faim ou des loyers impayés et la menace de la concurrence vietnamienne ou chinoise.

502 fabriques ont ainsi rouvert, dimanche, pour compenser l'annulation d'au moins 3,1 milliards de dollars de commandes (2,85 milliards d'euros), alors que le textile représente 84 % des exportations nationales et 4,1 millions d'emplois, soit le deuxième producteur après la Chine. Ce modèle de développement entièrement tourné vers les exportations révèle ses fragilités à l'aune de la crise. Un quart des salariés – majoritairement des femmes – auraient été licenciés sans indemnités ou mis au chômage partiel du fait de l'arrêt

de l'activité. Ils sont les maillons faibles d'un secteur qui «repose sur une production à flux tendus et à profits immédiats. C'est en réalité toute une réflexion autour de ce modèle économique qui devrait être engagée», insiste Nayla Ajaltouni, coordinatrice du collectif Éthique sur l'étiquette. Le schéma de la fast fashion, le prêt-à-porter bon marché de masse, repose sur un renouvellement de l'offre de vêtements toutes les deux à six semaines dans le circuit mondial de distribution.

En temps normal, le salaire minimum mensuel de 87 euros représente déjà cinq fois moins que le minimum vital. «Les grandes marques, qui profitent d'États défaillants en termes de protection sociale, fonctionnent à court terme. Face à la chute des ventes de vêtements, elles ont tout simplement annulé les commandes qui avaient pourtant été honorées. Elles se sont appuyées sur une clause de force majeure, alors que les contrats leur sont déjà extrêmement favorables», observe en outre Nayla Ajaltouni dont le collectif demande aux grandes marques de rééchelonner leurs commandes, d'accompagner leurs sous-traitants dans le versement des salaires et des éventuelles indemnités, d'assurer la protection ou le droit à un arrêt maladie pour les travailleurs présentant les symptômes du Covid-19. Or, un tiers des députés sont propriétaire d'usines. «L'imbrication entre le pouvoir politique et économique est totale. Les députés sont juges et parties, et contribuent à faire en sorte que les lois sur la protection sociale n'évoluent pas pour ne pas perdre

des parts de marché», note Nayla Ajaltouni.

Une pression maximale a ainsi été exercée par le patronat national. Les syndicats redoutent toutefois une hausse des contaminations alors que Mohammad Hatem, vice-président de l'Association des fabricants et exportateurs de vêtements du Bangladesh (BGMEA), également à la tête d'un atelier qui sous-traite les commandes du britannique Primark, enjoint à la reprise, quel qu'en soit le coût sanitaire : « Nous devons accepter le coronavirus comme une réalité de la vie. Si nous n'ouvrons pas nos usines, il y aura une crise économique. »

En plus d'usines souvent mal ventilées où les postes de travail sont contigus, 76 % des directions versent toujours les salaires en espèces. Pour y prétendre, les ouvriers doivent faire le pied de grue dans de longues files d'attente ou descendre en masse dans la rue pour exiger les arriérés. Selon la BGMEA, 87 % du personnel de l'habillement auraient touché leur salaire de mars après plusieurs jours de manifestation et de blocage à Dacca, N'ganj, Savar et Gazipur. La BGMEA aurait demandé aux fabricants de ne réintégrer que les travailleurs vivant à proximité des petites usines afin d'éviter la contagion dans les transports et sur les lieux de production plus importants mais, selon les syndicats, de nombreux employés, confinés dans leur village natal, ont été joints par téléphone afin de regagner leur poste à Dacca ou ses environs. À leurs risques et périls.

